

L'ART URBAIN EN BRETAGNE

Artistes, Diffusion
& Actions publiques

TEENAGE KICKS



L'ART URBAIN EN BRETAGNE
Artistes, Diffusion & Actions publiques

© TEENAGE KICKS
pour la DRAC Bretagne 2023

Nous tenons à remercier :

– La Directrice régionale adjointe des affaires culturelles de Bretagne, Cécile Duret-Masurel, et le conseiller Arts plastiques, Olivier Lerch, qui nous ont confié cette étude afin d'aider la DRAC à mieux appréhender l'art urbain sur son territoire.

– Les artistes qui ont répondu au questionnaire, qui ont pris du temps pour nous éclairer sur leurs pratiques lors d'un entretien : Mioshe, YZ, Erika Raio, EZRA du Diaspora Crew, Guillaume Pellay, L'Outsider, SABIO, WEN2, et Benjamin Brenier de la Crémérie ;

– Les directeur.trice.s, fondateur.trice.s de structures d'art urbain, d'institutions culturelles et de galeries qui ont répondu à nos questions : Jean Roch Bouiller - Directeur du Musée des Beaux Arts de Rennes, Clémentine Julien - Directrice des 3 CHA (Centre d'art de Châteaugiron), Odile Le Borgne - Directrice de l'EESAB site de Rennes, Mathieu Heron - membre fondateur de Street Art Sans Frontière et des ateliers Branthome, Laurent Sanchez - Président de l'Art Prend la Rue, Thi-Thai Nguyen - responsable de la Villa Gregam (Grand-Champ), Adeline de Monpezat - Galeriste au Comoedia (Brest), Alexandra Aylmer, Directrice de a.c.b - art contemporain en Bretagne;

– Les élu.e.s, Directeur-trice.s et adjoints, des affaires culturelles, Architecte des Bâtiments de France (ABF), qui ont accepté de partager leur expérience : Olivier Curt, ABF du Morbihan, Jérémiah Blanchard - adjoint au directeur des Affaires culturelles de Saint-Brieuc, Julien Kerguillec - élu à la Culture de Morlaix Communauté, Elise Desprez - ancienne directrice Culture Animation Patrimoine à Brest Métropole, Hélène Luguern - Directrice Adjointe culture et patrimoine de Brest Métropole, Benoît Careil, élu à la culture de Rennes, Nathalie Ribet - responsable du Service Soutien aux Projets Culturels de Rennes, Fatima Salhi - chargée de mission street-art à Rennes, Anne-Marie Bressolier - Directrice de la culture et du patrimoine à Lorient, Jean-François Bertrand - adjoint au directeur de la culture et responsable du service arts et développement territorial, Sophie Garcia - chargée de mission service art et territoire (Morbihan et Sud Ille-et-Vilaine).

– Les complices pour leur regard, relectures et conseils avisés : Yvan Le Bras, Cécile Cloutour, Nicolas Gzeley, Julie Vaslin, Laurent Sanchez, Anne Puech, Marie Duprieu.

Sommaire

Introduction	6
La mission	7
L'équipe répondante	8
Contextualisation	9
Méthodologie	12
1. Les artistes en Bretagne	16
1.1 Profil	18
1.2 Économie	22
1.3 Diffusion de leur art	27
1.4 Soutien à la création par des acteurs publics	29
1.5 Environnement professionnel	31
2. La diffusion de l'art urbain	34
2.1 La diffusion de l'art urbain par les acteurs directs	36
2.2 Les modes de diffusion par les acteurs directs	44
2.3 La diffusion de l'art urbain par les acteurs indirects	49
3. Les acteurs publics et l'art urbain	58
3.1 Évolution de la réception de l'art urbain par les acteurs publics	60
3.2 Gouverner l'espace public	64
3.3 Rétrospectives de l'art urbain dans quelques villes de Bretagne	70
3.4 L'art urbain en milieu rural	78
4. Conclusion	80
4.1 Synthèse des constats	82
4.2 Leviers / préconisations	88
Annexe	90
Bibliographie	91
Arcanes, centre national des archives numériques de l'art urbain	92
L'art urbain en Bretagne - questionnaire artiste	93

Introduction

La mission

La DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) a commandé une note concernant "l'art urbain en Bretagne". Teenage Kicks, acteur culturel historique du domaine de l'art urbain a répondu favorablement à cette proposition.

L'objet de ce travail, tel que fixé dans le cahier des charges, est de permettre à la DRAC de « disposer d'éléments synthétiques et prospectifs sur la situation de l'art urbain en Bretagne ». Pensée sous la forme d'une note subjective sur le fonctionnement de l'art urbain en Bretagne, cette mission permet d'apporter des éléments de diagnostic et des préconisations.

Cette note a pour objectifs de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les acteurs, les lieux, les artistes, les réseaux de l'art urbain en Bretagne ?
- Comment se répartissent-ils sur le territoire régional ?
- Avec quelle diversité ?
- Quelle est leur économie ?
- Quelles sont les forces et les faiblesses ? Les grands enjeux ?
- Quels pourraient être les axes de soutien les plus pertinents en Bretagne ?

Les réflexions et pistes proposées pourront se poursuivre par des temps d'échanges et d'échanges pour croiser les réflexions, mettre à la discussion le diagnostic des spécificités de cet art, et les perspectives (besoins, préconisations) en Bretagne notamment, avec d'autres acteurs de l'art urbain (structures, artistes, institutions publiques).

L'équipe répondante

Organisme répondant : Teenage Kicks

Teenage Kicks est une association fondée en 1998 par un groupe d'artistes rennais avec pour objet la promotion, la diffusion et la production (le soutien) des nouvelles pratiques artistiques, en particulier l'art urbain et leur soutien. L'association a développé ses activités pour aujourd'hui mener de concert plusieurs actions ayant pour épicerie l'art urbain contemporain. La principale étant la Biennale d'Art Urbain qui, tous les deux ans, depuis 2013, réunit une cinquantaine d'artistes à Rennes et Saint-Malo.

Les objectifs de l'association sont :

- Favoriser la création d'œuvres d'art urbain, à travers une programmation artistique exigeante ;
- Promouvoir et soutenir la diffusion des artistes par la sensibilisation des réseaux d'acteurs, culturels et artistiques, privés et publics ;
- Développer et élargir les actions culturelles : sensibilisation, médiation et formation des différents publics ;
- Se positionner en tant que pôle ressource envers les partenaires et les artistes émergent.e.s ;
- Accompagner les artistes dans leurs processus créatifs : diffusion et professionnalisation ;
- S'inscrire dans un réseau national et régional pour participer à la reconnaissance de l'art urbain.

Membres de l'équipe

Mathias Orhan, direction du projet

Mathias Orhan est co-fondateur et Directeur de Teenage Kicks. Il est artiste plasticien, et pratique l'art urbain depuis la fin des années 80. Il est membre du conseil d'administration de la Fédération de l'Art Urbain. Il apporte pour cette étude un regard incarné, transmettant ses connaissances, expériences en tant qu'artiste et acteur culturel de l'art urbain en Bretagne.

Laura Athéa, chargée de recherche

Urbaniste culturelle, Laura Athéa agit en faveur de la ville inclusive, par la réalisation d'études, la participation citoyenne, la production et l'accompagnement d'actions artistiques et culturelles. Elle apporte pour cette étude un regard sur la manière dont cet art interagit avec la ville, le public, s'attachant notamment à la façon dont les politiques publiques considèrent et s'emparent de cet art.

Aude Le Saux-Slimane, chargée de recherche

Chargée d'administration et de production pour Teenage Kicks, Aude Le Saux-Slimane est docteure en sociologie, spécialiste des pratiques culturelles (notamment du graffiti writing). La présente étude a profité de ses expériences de recherche, apports méthodologiques issus de la sociologie et connaissances de terrain sur cette pratique et les artistes.

Contextualisation

L'objet de cette note est d'étudier "l'art urbain en Bretagne". Ce sujet est vaste, nous avons donc choisi, en préalable, de le cadrer en posant une définition qui nous est propre, pour ensuite pouvoir répondre à des interrogations précises :

- Quels sont les artistes et leur économie ?
- Quels sont les acteurs, les lieux et les réseaux de la diffusion de l'art urbain ?
- Quelles sont les grandes évolutions de l'art urbain en Bretagne ? • Comment les collectivités s'emparent du sujet ?
- Quels sont les leviers identifiés pour soutenir l'art urbain ?

Définition de l'art urbain

Pour notre étude, nous nous sommes appuyés sur la définition de l'art urbain portée par la Fédération de l'art urbain.

« Depuis les années 1960, l'art urbain regroupe des propositions artistiques protéiformes dans l'espace public. Aux origines illégales, subversives et éphémères, il s'agit en général d'œuvres ou productions plastiques prenant en compte le contexte de création, de manière à le questionner, l'explorer, le marquer, le dégrader, le détourner ou le sublimer. L'art urbain comprend plusieurs mouvements et familles comme le graffiti, le néo-muralisme et le street art (l'affichage, le pochoir, le sticker, le détournement, les performances, les installations, etc.). L'art urbain continue aujourd'hui de se renouveler dans ses formes et ses contextes. »¹

L'art urbain, tel qu'ici entendu, n'est pas un mouvement, mais la somme d'une multitude de mouvements, d'esthétiques et de pratiques hétérogènes.

¹ Définition portée par les membres du Conseil d'Administration de la Fédération de l'Art Urbain, janvier 2020

Cadre de l'étude

L'étude porte sur les interventions picturales et plastiques dans les zones urbanisées. Cette étude exclut le "land-art" mais peut inclure des interventions dans des zones urbaines en milieu rural (centre-bourg, centre d'art en campagne...). Stricto-sensu, il faudrait parler d'art public indépendant ou d'art public spontané, qui englobe tous les types d'interventions plastiques libres, quel que soit l'espace occupé (urbain ou rural). Cependant, nous préférons conserver le terme "art urbain", plus facilement compréhensible.

Nous situons notre étude dans le champ des arts visuels. Cette étude exclut ainsi un certain nombre d'interventions artistiques qui relèvent de "l'art dans l'espace public" et des "arts de la rue" (théâtre, cirque, danse), les performances.

La définition de l'art urbain qui nous sert de fil conducteur se situe majoritairement dans le domaine **de la peinture et des arts graphiques**. Nous pouvons même préciser qu'il s'agit avant tout d'artistes qui ont choisi de travailler et de

s'exposer librement dans la rue. **L'espace public est le lieu et le support de leur création.** Cette pratique les conduit parfois à développer un travail d'atelier. L'étude n'inclut pas les productions d'art public (art monumental, mémoriel et/ou idéologique de commande), même si la frontière est mince, l'histoire est différente, comme vous pourrez le constater à la lecture de ces pages.

Même si certains artistes ou structures ne se revendiquent pas de l'art urbain, nous avons choisi de les inclure dès lors qu'ils se définissent dans le champs du "graff", du "muralisme" ou "neo muralisme", du "street-art", du "collage", du "pochoir".

Afin d'explicitier ce propos, nous proposons de partager ici le travail de Nicolas Gzeley qui illustre la définition donnée par la Fédération de l'Art Urbain.

Également, nous présentons le schéma de Mathieu Tremblin qui traduit les porosités entre art public et art public indépendant.

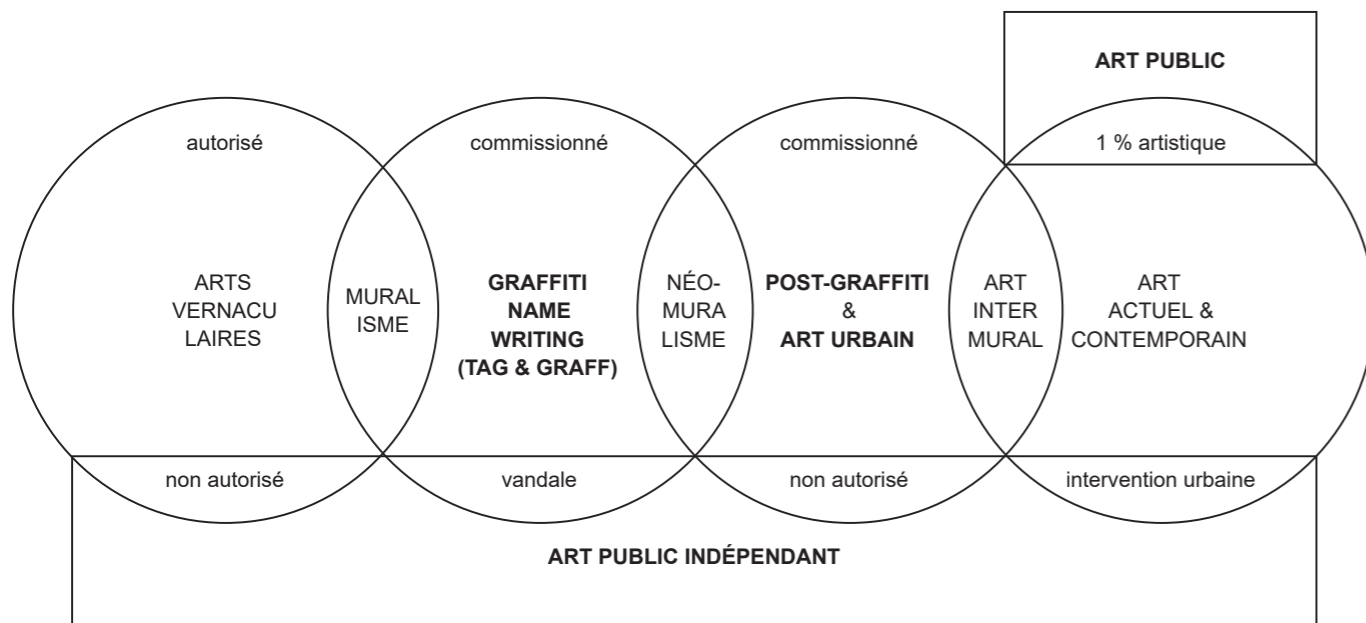
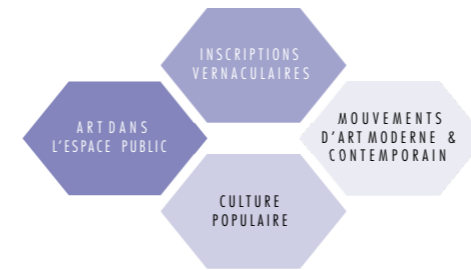
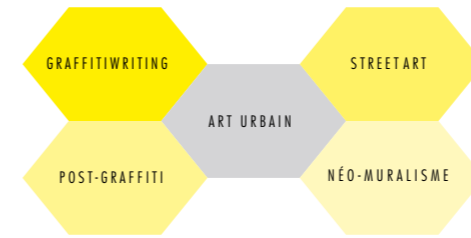


SCHÉMA : 1. Organigramme des terminologies en usage autour de l'art dans l'espace urbain¹

SCHÉMA (CI-CONTRE) : 2. Nicolas Gzeley. Spraymum magazine 2021

¹ Mathieu Tremblin. Pratiques artistiques urbaines et création-recherche : récits d'expérience, dialogue et enjeux. Thèse de Doctorat en Art, Arts Visuels. Université de Strasbourg, 2021

ART URBAIN Notions générales



DOMAINES PÉRIPHÉRIQUES

Domaines	Mouvements
INSCRIPTIONS VERNACULAIRES	<ul style="list-style-type: none"> Hobo graffiti Gang graffiti Punkgraffiti Surf/ Skategraffiti Graffitis populaires <ul style="list-style-type: none"> -Amour/ Haine -Société / Politique -Philosophie -Territoire (...)
MOUVEMENTS D'ART MODERNE & CONTEMPORAIN (Espace public)	<ul style="list-style-type: none"> Muralisme Dadaïsme Performance Art brut Situationnisme Fluxus Land art Postmodernisme Artivisme (...)
MOUVEMENTS D'ART MODERNE & CONTEMPORAIN (Atelier)	<ul style="list-style-type: none"> Art abstrait Futurisme Surréalisme Lettrisme Pop art Nouveau réalisme Lowbrow art Figuration libre Pop surréalisme (...)
CULTURE POPULAIRE	<ul style="list-style-type: none"> Bande dessinée Jeuxvidéos Graphisme Design Musique Danse Cinéma Stylisme (...)

CONTEXTES PRINCIPAUX DE L'ART URBAIN	GRAFFITIWRITING	POST-GRAFFITI	STREETART	NÉO-MURALISME
ILLÉGAL	●	●	●	●
LÉGAL	○	○	○	○
COMMISSIONNÉ		●	●	●
ESPACE PUBLIC	●	●	●	●
ATELIER/WHITE CUBE	○	○	○	○

ESTHÉTIQUES PRINCIPALES DE L'ART URBAIN	GRAFFITIWRITING	POST-GRAFFITI	STREETART	NÉO-MURALISME
LETTREGE	●	○	○	○
FIGURATION	○	●	●	●
ABSTRACTION		●	●	○
CALLIGRAPHIE		●	○	○
ÉCRITURE	●	○	○	○
TYPOGRAPHIE		○	○	○
LOGOTYPE		○	○	○

PRATIQUES PRINCIPALES DE L'ART URBAIN	GRAFFITIWRITING	POST-GRAFFITI	STREETART	NÉO-MURALISME
PEINTURE	●	●	●	●
DESSIN	○	○	○	○
POCHOIR		○	○	○
COLLAGE		○	○	○
MOSAÏQUE		○	○	○
SCULPTURE		○	○	○
PERFORMANCE	○	○	○	○
HAPPENING		○	○	○
EXPLORATION URBAINE	●	○	○	○
DÉTOURNEMENT		○	○	○
INSTALLATION		○	○	○
PHOTOGRAPHIE		○	○	○
VIDÉO		○	○	○
CRÉATION NUMÉRIQUE		○	○	○

● Principe courant ○ Principe secondaire

Méthodologie générale

Phases de la mission

L'étude a débuté en avril 2022, et la remise d'un premier rapport (note) a eu lieu le 20 septembre 2022 lors d'un Comité de Pilotage en présence de Cécile Duret-Masurel et Olivier Lerch. Suite à cela, la DRAC a demandé un complément d'analyse, qui se traduit par un rapport présenté le 2 février 2023 et finalisé fin mars 2023.

PHASE 1 : Méthodologie et cadrage Fin mars à avril 2022

- Construction de l'examen.
- Cadrage de la mission avec la DRAC.
- Délimitation de l'objet d'étude (recherche documentaire).
- Échantillonnage des acteurs à enquêter.
- Choix et construction des outils d'enquêtes (questionnaires en ligne et grilles d'entretiens).

PHASE 2 : Enquête Avril à juillet 2022

- Envoi de questionnaires en ligne aux artistes et aux structures.
- Réalisation des entretiens semi-directifs (téléphoniques ou en direct).
- Récupération des documents.
- Retranscriptions et résumés des entretiens.

PHASE 3: Analyse Juillet et août 2022

- Analyse des données récoltées par questionnaire.
- Analyse thématique des entretiens.
- Mise à plat des observations.

PHASE 4 : Rédaction d'une première esquisse Août à septembre 2022

- Rédaction du premier rapport.
- Mise en forme du premier rapport.
- Restitution écrite et orale à la DRAC.

PHASE 5 : Rapport finalisé Décembre 2022 à octobre 2023

- Entretiens complémentaires.
- Comparaison avec certaines études concernant les arts visuels (a.c.b, HF Bretagne).

Méthodologie d'enquête auprès des artistes

Les artistes d'art urbain : de qui parle-t-on ?

Des artistes ou auteurs d'art urbain qui :

- évoluent dans la pratique d'un art public indépendant, ou une démarche volontaire de visibilité dans l'espace public ;
- peuvent avoir une démarche d'art public commissionnée ou un travail d'atelier ;
- ont une pratique de l'art urbain professionnelle ou semi-professionnelle (complémentaire) ;
- ont une pratique repérée dans l'espace public breton.

Nous avons exclu de cette enquête des pratiquant.e.s qui n'expriment pas la volonté d'en tirer un revenu.

En matière de critères d'inclusion, ces artistes sont à distinguer d'une part, des artistes qui n'ont de pratique dans l'espace public que par leur collaboration occasionnelle dans le cadre de commandes publiques (1% notamment) et d'autre part, des artistes performeurs qui évoluent dans le domaine des arts vivants.

L'enquête auprès des artistes d'art urbain en Bretagne a été double :

Questionnaire

- › Une enquête par questionnaire à été envoyée en ligne à partir du 20 avril 2022. Ils ont ciblé.e.s en fonction de notre connaissance du milieu et des critères de professionnalisation cités ci-dessus.
- › Pour élargir l'échantillonnage et s'assurer d'une diffusion plus large, le questionnaire (un formulaire Google Forms) a également été partagé sur le réseau social Facebook© de l'association Teenage Kicks, précisant que les réponses devaient venir d'artistes résidant en Bretagne. Certains artistes et acteurs interrogés ont eux aussi participé à relayer cette enquête. Nous avons par ailleurs fait des relances directes auprès des acteurs que nous connaissons.
- › Le choix de l'anonymat était laissé au répondant.

Entretiens

- › Une enquête par entretiens auprès de neuf artistes professionnalisé.e.s et reconnu.e.s, sélectionné.e.s en fonction de leur lieu de vie, visant à approfondir les problèmes, et bien cerner les attentes et besoins qui ressortent dans les questionnaires. **Entretiens réalisés avec :** Mioshe, YZ, Erika Raio, EZRA du Diaspora Crew, Guillaume Pellay, L'Outsider, SABIO, WEN2, et Fortunes.

Méthodologie d'enquête auprès des structures

Questionnaire

- › Nous avons établi un questionnaire envoyé à 17 structures identifiées pour leur activité dans la production et la diffusion de l'art urbain : 9 réponses à ce questionnaire ont mis en avant la complexité d'une approche par questionnaire. Nous avons également recherché sur leurs sites des réponses concernant la structuration de ces entités (financements, salariés,...).

Entretiens

Dans un deuxième temps, nous avons réalisé des entretiens auprès d'acteurs portant des structures et des projets impactant en Bretagne et reflétant une certaine diversité d'approche. Nous nous sommes entretenus avec :

- Benjamin Brenier, membre fondateur de l'association La Crémerie.
- Mathieu Heron, membre fondateur de l'association Street Art Sans Frontières et des Ateliers Branthôme.
- Laurent Sanchez, président de l'association L'Art Prend la Rue.
- Thi Thai Nguyen, chargée de mission culture à la mairie de Grandchamps - Villa Gregam - Mur d'Auray.

Nous nous sommes entretenus avec des directeurs, trice.s d'institutions culturelles qui jouent un rôle dans la diffusion de l'art urbain en Bretagne, et qui permettent d'éclairer les freins à une meilleure diffusion. Quatre structures aux missions complémentaires pour la diffusion (Musée, Centre Culturel, Écoles d'art et Galerie) ont été interrogées:

- Clémentine Julien, directrice du centre d'art Les 3 CHA et chargée du développement culturel et patrimonial de la ville de Châteaugiron.
- Jean Roch Bouiller, directeur du Musée des Beaux-Arts de Rennes.
- Odile Le Borgne, directrice de l'EESAB de Rennes.
- Adeline de Monpezat, galerie Comoedia de Brest.

Méthodologie d'enquête auprès des acteurs publics

Également dans une approche territoriale qui vise à comprendre les spécificités de l'histoire de l'art urbain à l'échelle communale et intercommunale, nous nous sommes rapprochés de différentes collectivités et acteurs publics pour avoir leurs retours d'expériences concernant l'évolution de la prise en compte de l'art urbain dans les politiques publiques (propreté, patrimoine, jeunesse, culture, urbanisme et tourisme). Ainsi, nous nous sommes entretenus avec :

- Olivier Curt, Architecte des Bâtiments de France du Morbihan.
- Jérémiah Blanchard, adjoint au Directeur des Affaires culturelles de Saint-Brieuc.
- Julien Kerguillec, Elu Culture à la Ville de Morlaix.
- Anne-Marie Bressollier, Directrice de la culture et du patrimoine à la Ville de Lorient.
- Elise Desprez, ancienne Directrice Culture Animation Patrimoine à Brest Métropole.
- Hélène Duguern, Directrice adjointe culture et patrimoine de Brest Métropole.
- Benoît Careil, Élu à la culture de la Ville de Rennes / Nathalie Ribet, Responsable du Service Soutien aux Projets Culturels de Rennes, Fatima Salhi, chargée de mission street-art à Rennes.
- Jean-François Bertrand, adjoint au directeur de la culture et responsable du service arts et développement territorial et Sophie Garcia, chargée de mission service art et territoire et suivi des appels à projets arts visuels de la Région Bretagne.

1. Les artistes en Bretagne

ÉCLAIRAGES SUR LES RÉSULTATS ISSUS DE L'ENQUÊTE

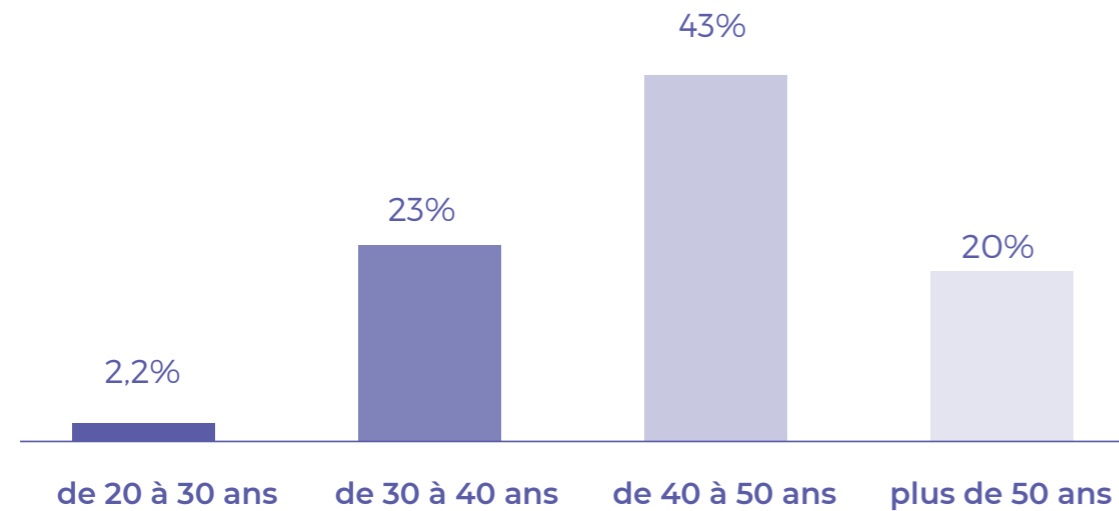
45 artistes ont répondu à cette enquête, sur 69 artistes à qui le questionnaire a directement été envoyé, sur une centaine d'artistes dits "urbains" identifiés. Selon l'étude conduite par a.c.b sur l'activité des artistes plasticien.ne.s en Bretagne, il y aurait entre 2 315 et 3 000 artistes plasticien.ne.s en 2019 en Bretagne (le rapport d'activité 2017 de la Maison des Artistes et de l'AGESSA comptabilise 3323 personnes inscrites au régime des artistes-auteur.trice.s sur la Région)².

À ce niveau, le taux de répondant.e.s demeure satisfaisant puisque 65,2% des questionnaires escomptés ont été recueillis. Les réponses à ce questionnaire nous ont permis d'obtenir des tendances générales sur la population étudiée. Elles nous donnent un éclairage sur leurs pratiques, le périmètre et la diversité de leurs activités, ainsi que leur connaissance du milieu socioprofessionnel dans lequel ils évoluent. Complémentaires, les données récoltées par entretien donnent l'occasion d'approfondir la modélisation des trajectoires artistiques, l'économie du travail des artistes, les problèmes, les attentes et besoins qui émergent dans les questionnaires.

² Étude sur l'activité des artistes plasticien.ne.s en Bretagne - a.c.b. 2019

1.1 PROFIL

ÂGE MÉDIAN



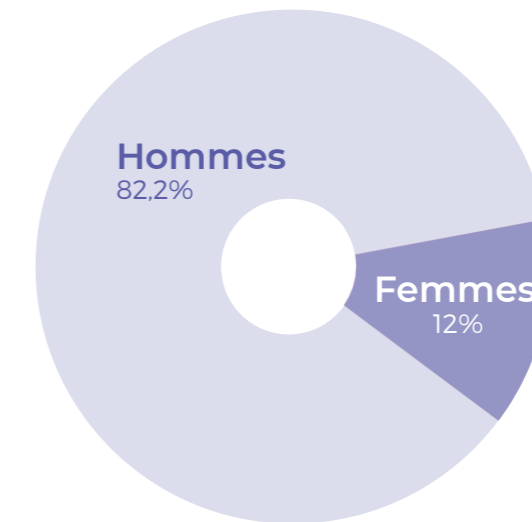
Répartition des artistes par tranches d'âge
45 réponses

- Cette donnée diffère de seulement 4 points par rapport à l'âge médian (41 ans) observé dans l'Étude nationale sur l'Art Urbain réalisée par le Modulable, Urbain et Réactif (M.U.R) commanditée par le ministère de la Culture en 2013.
- D'après le rapport Racine⁴, la moyenne d'âge des artistes-auteurs rattachés au régime social était de 47 ans en 2013, **notre étude la situe dans la moyenne observée** sur le territoire Français.

³ Etude nationale sur l'art urbain, Le M.U.R (Modulable, Urbain Réactif), 2019 Étude sur l'activité des artistes plasticien.ne.s en Bretagne - a.c.b. 2019

⁴ L'auteur et l'acte de création - Bruno Racine 2020

GENRE



Répartition Hommes / Femmes
45 réponses

- Ces chiffres sont sensiblement identiques à ceux publiés dans l'Étude nationale sur l'art urbain⁵. Ils relèvent **une présence très faible des femmes dans ce milieu** qui peut s'expliquer par différentes raisons, notamment la place des femmes dans l'espace public d'une manière plus générale et la nature historiquement illicite du milieu du graffiti dont se revendique une majorité des acteurs.
- Nous constatons que **la part des femmes dans la programmation des événements est en nette augmentation depuis quelques années**, poussée par les politiques publiques d'égalité femmes/hommes. Il serait intéressant de questionner cet aspect à travers une étude dédiée.

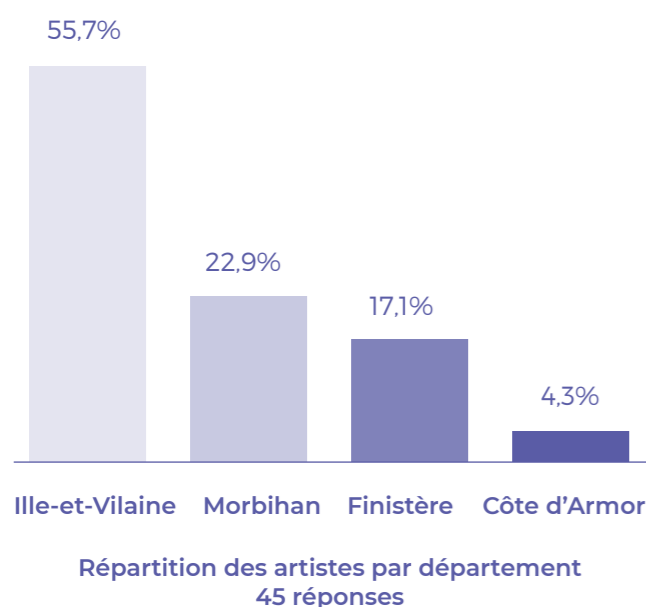
⁵ Etude nationale sur l'art urbain, Le M.U.R (Modulable, Urbain Réactif), 2019

- Comparativement à l'enquête sur les artistes plasticien.ne.s en Bretagne menée par art contemporain en Bretagne (a.c.b.)⁶, **le nombre de femmes artistes est de 35 points inférieur (47% des artistes des arts visuels en Bretagne sont des femmes)**. Nous n'avons pas de chiffres concernant la part de femmes qui vivent de leur pratique (public auquel nous nous sommes adressés). Nous avons rapproché notre donnée des chiffres de l'enquête de HF Bretagne⁷ sur la place des femmes dans l'art contemporain, concernant le taux de femmes exposées, ce qui correspond selon notre analyse, aux artistes bénéficiant d'une reconnaissance, souvent dans une logique de professionnalisation, soit 35 % en Bretagne.

⁶ Étude sur l'activité des artistes plasticien.ne.s en Bretagne - a.c.b. 2019

⁷ La place des femmes dans l'art contemporain et le spectacle vivant en Bretagne, HF Bretagne, 2021

LIEU DE RÉSIDENCE

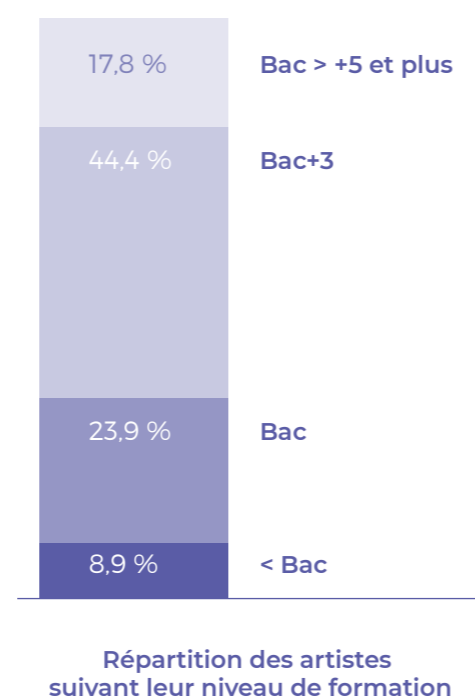


Sur les 70 artistes identifiés dans cette étude :

- **55,7% (39 artistes) résident dans l'Ille-et-Vilaine.**
- 22,9% (16 artistes) résident dans le Morbihan.
- 17,1% (12 artistes) résident dans le Finistère.
- 4,3% (3 artistes) résident dans les Côtes d'Armor.

En guise d'avertissement, précisons que le lieu de résidence n'est pas nécessairement synonyme de lieu de création, de production et de diffusion du travail artistique. On peut supposer que la dynamique culturelle rennaise, sa proximité avec la région parisienne, et peut-être sa politique historiquement favorable à ce type de production artistique puisse expliquer la prédominance de leurs présence sur ce territoire.

NIVEAU D'ÉTUDE



- **Plus de la moitié (62%) des répondant.e.s a fait des études supérieures :**
- 44,4% ont un niveau de formation équivalent au Bac+3.
- 17,8% au Bac+5.
- 28,9 % déclarent avoir un degré de diplôme égal à celui du baccalauréat.
- 8,9% un niveau de diplôme professionnel de type CAP/ BEP...

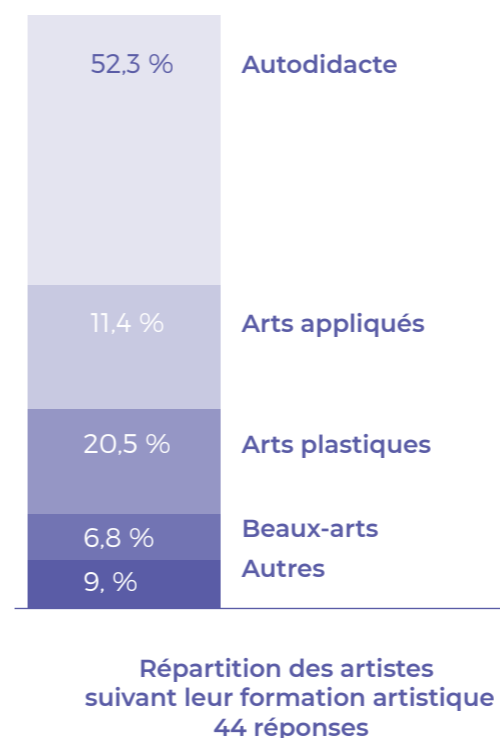
Comparativement à l'étude d'a.c.b.⁸ le niveau d'études des artistes urbains est inférieur à celui des artistes en Bretagne.

- 69% de leur panel a un niveau Bac+5 et supérieur contre 17,8% dans notre étude, soit une différence de 51 points.

Cependant, l'étude a.c.b. ne concernait pas spécifiquement les artistes vivant de leurs travaux, et inclut les étudiants sortis des écoles d'art, le niveau de formation est donc automatiquement plus élevé que notre panel.

⁸ Étude sur l'activité des artistes plasticien.ne.s en Bretagne - a.c.b 2019

FORMATION ARTISTIQUE

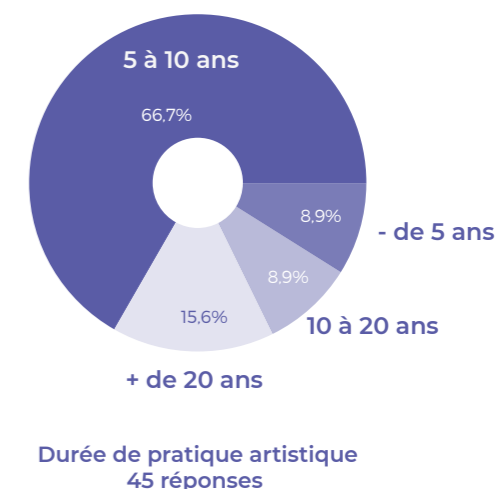


- **Plus de la moitié des artistes (52,3% 23 réponses) déclare être autodidacte,** c'est à dire avoir appris en l'absence de cadre formel.
- L'autre partie des répondant.e.s (46,1%, 21 réponses) mentionne avoir étudié dans divers établissements/institutions supérieures de l'enseignement artistique.

L'art urbain, en particulier la pratique du graffiti, est avant tout une passion. Les acteurs qui en font ensuite une activité professionnelle restent rares.

⁹ Graffiti name writing ou name writing ou writing : "Le graffiti name writing peut aussi être désigné comme « graffiti à l'américaine » en opposition au graffiti à l'europpéenne entendu comme toutes les formes d'inscription. Il consiste en l'inscription d'un pseudonyme graphiquement stylisé à diverses échelles et sur divers supports dans la ville". *Pratiques artistiques urbaines et création-recherche : récits d'expériences, dialogues et enjeux*. Thèse de Doctorat en Arts, Arts Visuels par Mathieu Tremblin. Université de Strasbourg, 2021

PRATIQUE ARTISTIQUE



- 66,7% des artistes déclarent avoir une pratique depuis plus de 20 ans.
- **61,4% déclarent avoir commencé par le graffiti writing⁹.**

Cela révèle l'importance et l'influence de cette pratique sur les arts urbains. C'est aussi un indicateur qui traduit la proportion majoritaire des autodidactes dans ce milieu où l'on se forme par les pairs.

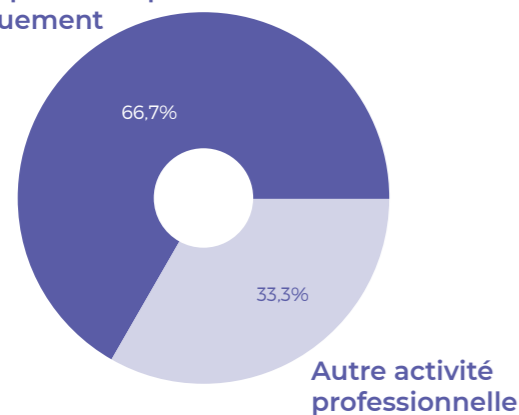
- 49,9% déclarent faire partie d'un collectif artistique, qu'il soit formel ou non.

Chez les graffeurs (notamment, les collectifs participent à la mise en réseau sur tout le territoire (local, régional, national ou international). La cooptation, l'appartenance à un groupe peut être un levier important et une forme de validation dans les sélections de certains festivals ou expositions collectives. Cette forme de compagnonnage artistique peut être déterminante dans les carrières artistiques.

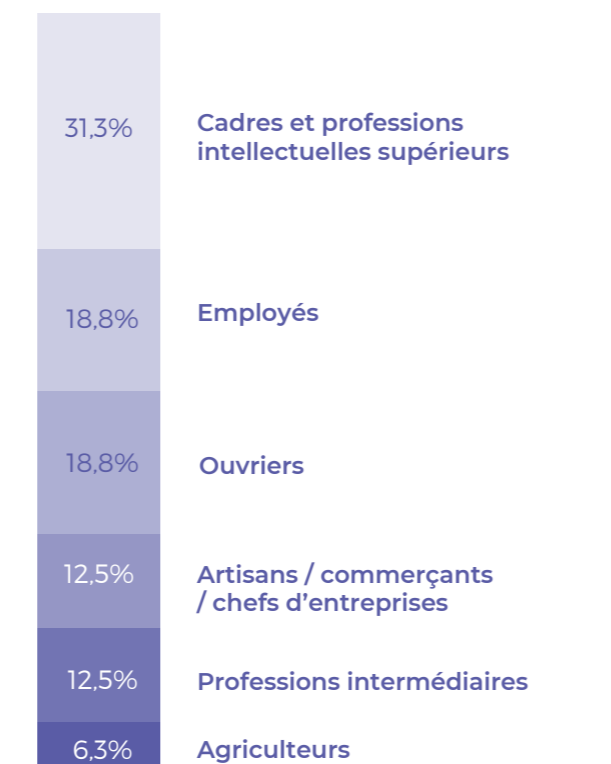
1.2 ÉCONOMIE

REVENUS

Pratique artistique uniquement



Activité Professionnelle
45 réponses



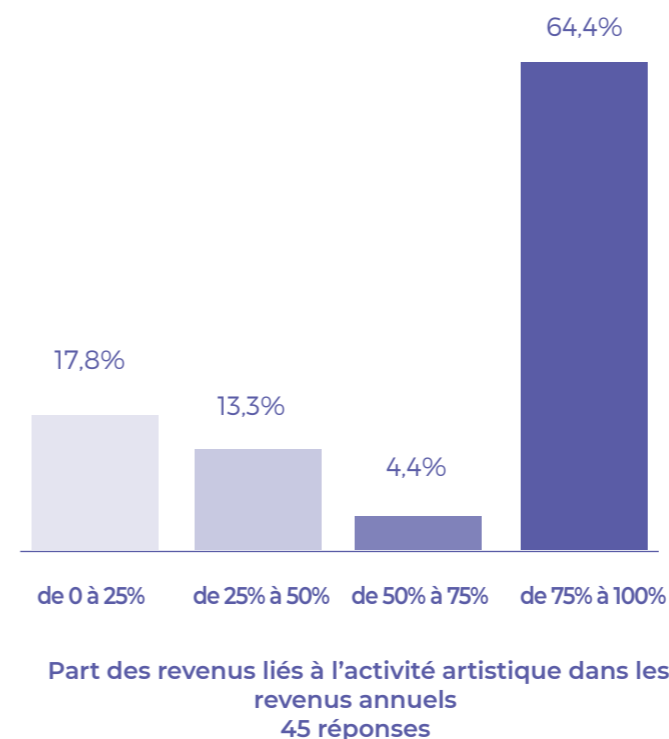
Répartitions des catégories socioprofessionnelles
des artistes exerçant une seconde activité
15 réponses

- **66,7% des 45 répondant.e.s déclarent vivre de leur travail artistique et n'exercer aucun autre métier en parallèle.**

Ce taux paraît très important, il est en effet supérieur de 20 points à l'étude a.c.b : seul 33% des artistes cumulent 2 statuts, pour 55 % des artistes des arts visuels en Bretagne.

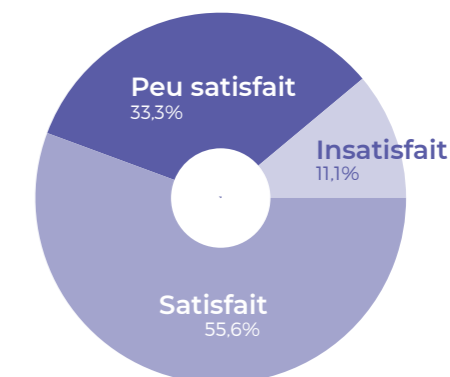
- 33% occupent des fonctions professionnelles allant de l'emploi de cadre (31,3%), à celui d'ouvrier (18,8%), d'employés (18,8%) en passant par celui d'artisan (12,5%).

REVENUS



Part des revenus liés à l'activité artistique dans les
revenus annuels
45 réponses

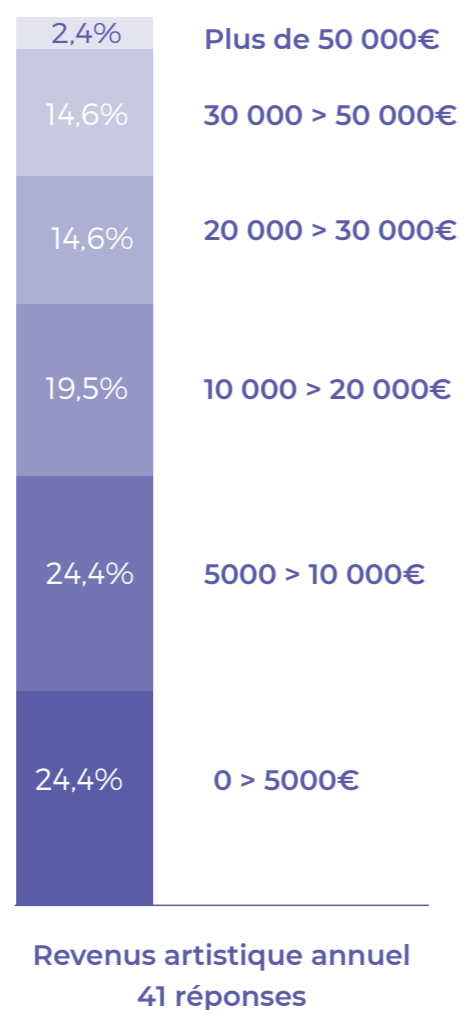
- **La part des revenus liés à l'activité artistique** dans les revenus annuels, des dernières années, oscille entre :
 - **75% et 100% pour 64,4% des répondant.e.s.**
 - 50% et 75% pour 4,4%.
 - 25% et 50% pour 13,3%.
 - 0% et 25% pour 17,8%.



Équilibre économique
45 réponses

- 55,6% des questionnés ont répondu "être satisfaits" de leur équilibre économique, contre seulement un tiers "peu satisfait" et 11,1% "insatisfait".

REVENUS (SUITE)



Les revenus liés au travail artistique demeurent relativement bas pour 68,3% des répondant.e.s (28 réponses) :

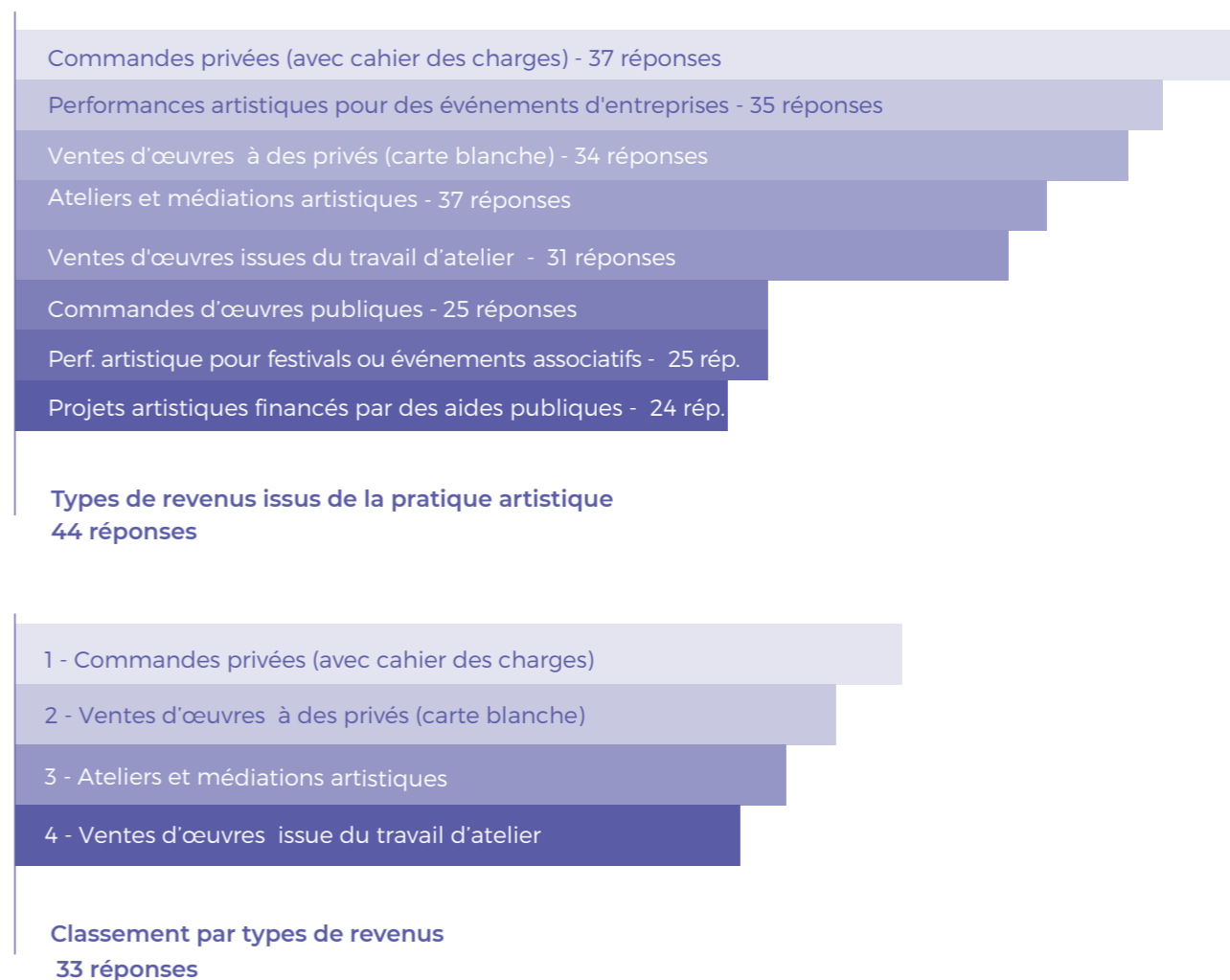
- Près de la moitié des répondant.e.s, 48,8% (20 réponses), indique que ses gains annuels n'excèdent pas 10 000 euros.
- 24,4% ont des revenus situés entre 0 et 5000 euros.
- 24,4% entre 5 000 et 10 000 euros.
- 19,5% (8 réponses) déclarent des revenus artistiques qui se trouvent entre 10 000 à 20 000 euros.
- 31,6% des répondant.e.s annoncent des tranches supérieures à 20 000€.
- 14,6% gagnent entre 20 000 et 30 000 euros par an.
- 14,6% entre 30 000 et 40 000 euros.
- 2,4% (1 artiste) plus de 50 000 euros.

Les revenus sont bien supérieurs à l'étude d'a.c.b., où seuls 14% des artistes gagnent plus de 20 000€ par an¹⁰.

On peut supposer que ces artistes, pour la plupart autodidactes, ont construit leurs propres modèles de fonctionnement et naviguent dans un système économique assez différent des artistes plasticiens.

¹⁰ Etude sur l'activité des artistes plasticien.ne.s en Bretagne - a.c.b 2019.

TYPES DE REVENUS



Afin de définir le type de production, nous leur avons demandé quels étaient les types de revenus, puis de les classer par ordre d'importance dans leur activité :

Les types de revenus issus de leur travail artistique sont variés, entre commandes privées, travail d'atelier, atelier de médiation, performances pour des événements ou commandes de collectivités.

- Les premières sources de revenus sont :
1- Commande des privés avec cahier des charges.
2- Vente à des privés (carte blanche).
3- Ateliers et médiations artistiques.
4- Vente d'œuvres issues du travail d'atelier (toiles, sculptures...).

TYPES DE REVENUS (SUITE)

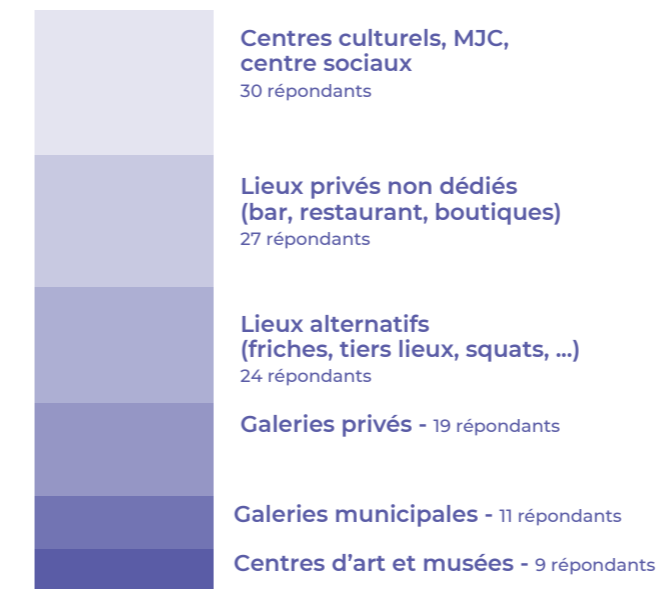
- La question de la vente à des privés avec cahier des charges et sous forme de carte blanche peut prêter à différentes interprétations. Selon notre compréhension et connaissance du milieu, l'importance de cette réponse relève vraisemblablement de la vente de peintures murales. Les commandes privées avec cahier des charges semblent être la première source de revenus.
- La vente d'œuvres sans cahier des charges est placée en seconde position.
- **La médiation artistique tient une part importante dans le travail des artistes.**
Leur capacité à travailler en public et l'attrait de la peinture murale dans les écoles, collèges, lycées, lieu d'accueil de jeunes, ouvre les portes à ce type de prestation, qui fait partie intégrante de l'économie de la majorité des artistes interrogés.
- **La vente d'œuvres issue du travail d'atelier n'est pas négligeable**, preuve que les artistes produisent en dehors de l'espace public.
- Les commandes d'œuvres publiques sont une forme de revenu pour 56,8% des répondant.e.s, mais constituent rarement une origine première de revenus artistiques. Le financement des projets artistiques par des aides publiques est déclaré être une ressource financière pour 54,5 % des répondant.e.s. Cela est toutefois loin de représenter une source notable de revenus

directs. Difficile de généraliser l'économie des artistes de ce champ, car chacun d'eux construit son propre modèle, les propositions de chantier découlent pour la plupart du bouche à oreille, et dépendent de la situation géographique et des opportunités qui se créent au fil du temps. **Les événements, festivals, sont un vecteur, à la fois de communication et de reconnaissance du travail**, au-delà d'être une source de revenu non négligeable.

- **77,5% des artistes travaillent avec des entreprises** (sans que nous connaissions le type de production).
- **67,5% sont embauchés par des producteurs intermédiaires**, comme des associations, mais aussi des studios de communication et bien d'autres intermédiaires privés.

1.3. DIFFUSION DE LEUR ART

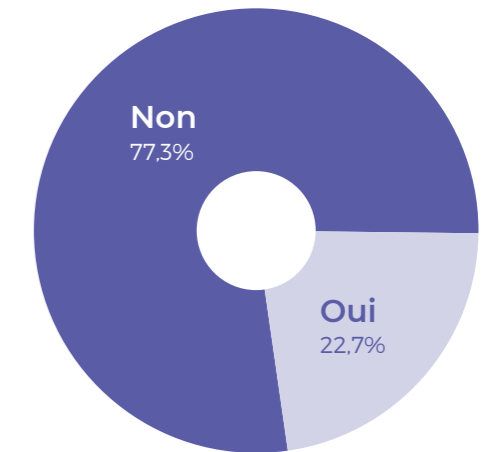
LES LIEUX DE DIFFUSION



Les lieux de diffusion en Bretagne

- 22% des artistes déclarent avoir été exposés dans des centres d'art ou musées.
- **73,2% des lieux dans lesquels les artistes ont été exposés ne sont pas dédiés à l'accrochage des arts visuels :**
 - il s'agit majoritairement de centres culturels, médiathèques, MJC,
 - puis des lieux privés non dédiés : restaurants, bars, magasins.
 - enfin des lieux hybrides, type friches, squats et tiers lieux.

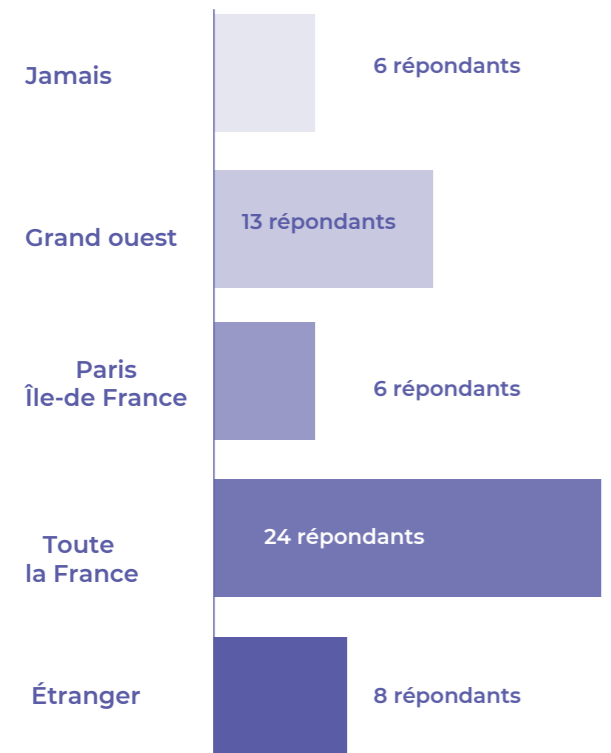
GALERIES



Soutien par galerie privée
44 réponses

- 46,3% ont déjà exposé en galerie privée.
- **22,7% (10 artistes) déclarent être soutenus par une ou des galeries privées.**
- **Parmi ceux-ci, seuls 4 répondant.e.s sont représentés par une galerie en Bretagne, les autres le sont ailleurs en France, ou à l'étranger (pour trois d'entre eux).**

MOBILITÉ GÉOGRAPHIQUE



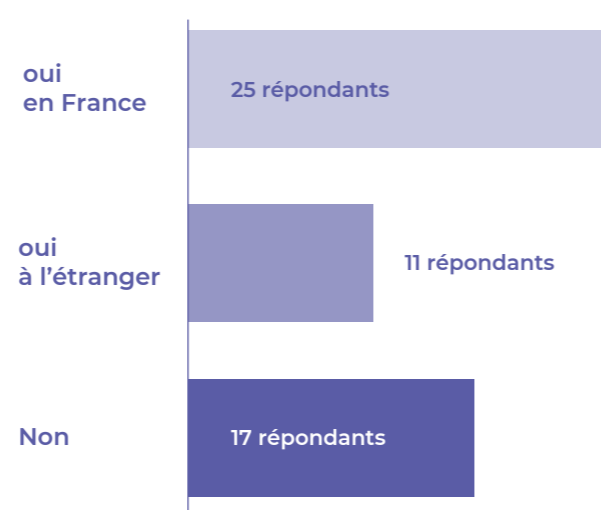
Mobilité géographique en dehors de la Bretagne
45 réponses (plusieurs réponses possibles)

En France

- 88,9% des artistes ont déjà exposé en Bretagne.
- Sur 45 répondant.e.s, plus de **la moitié affirment travailler dans toute la France.**
- Pour 11% d'entre eux, leur périmètre professionnel se situe essentiellement en dehors de la Bretagne.
- 20% travaillent très fréquemment en dehors de Bretagne.
- Seul 13% restent circonscrits sur le territoire breton.

Résidence artistique

- 55,5% des artistes ont participé.e.s à une résidence artistique en France.
- 24,4% ont participé.e.s à une résidence artistique à l'étranger.
- Nous ne savons pas dans quel cadre ces résidences se sont déroulées. Dans l'art urbain, les propositions de réalisations In Situ sont très fréquentes, elles nécessitent des résidences courtes, en moyenne entre 3 et 10 jours.



Participation à une résidence artistique
45 réponses (plusieurs réponses possibles)

A l'étranger

- **66% du panel a déjà au moins une fois travaillé à l'étranger** : 7 d'entre eux avec les instituts ou les alliances françaises, 9 d'entre eux avec des galeries étrangères nous ne savons pas s'il s'agit d'expositions collectives ou monographiques.
- 34,3% ont répondu ne pas avoir été rémunérés lorsqu'ils se sont déplacés à l'étranger.

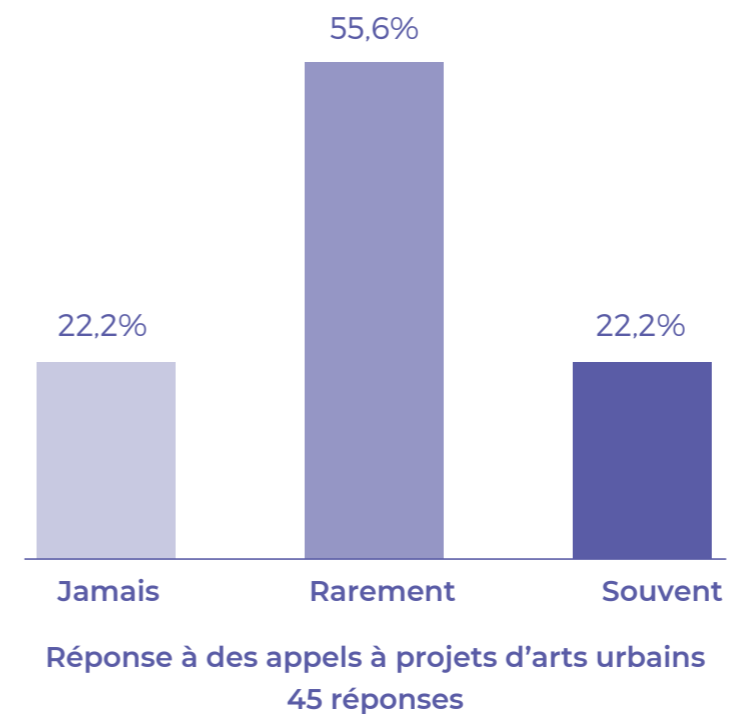
MOBILITÉ A L'ÉTRANGER UNE SPÉCIFICITÉ DE L'ART URBAIN ?

Pour ceux qui pratiquent ou ont pratiqué le graffiti, la **mise en réseau avec leurs pairs n'a pas de frontière.** Le voyage par le prisme de la peinture est une pratique très courante. Et même si elle permet d'agrandir son réseau et de se créer parfois de nouvelles opportunités de travail, elle ne s'embarrasse pas d'un plan de carrière ou d'une mobilité liée à une invitation à diffuser son art. **Elle découle plutôt d'un mode de vie associé à cette pratique artistique, on pourrait même parler d'une forme de tourisme artistique.**

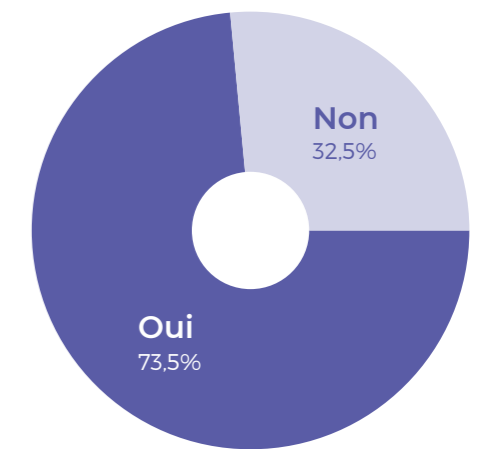
1.3. Diffusion de leur art

1.4. SOUTIEN A LA CRÉATION PAR DES ACTEURS PUBLICS

APPELS À PROJETS



Réponse à des appels à projets d'arts urbains
45 réponses

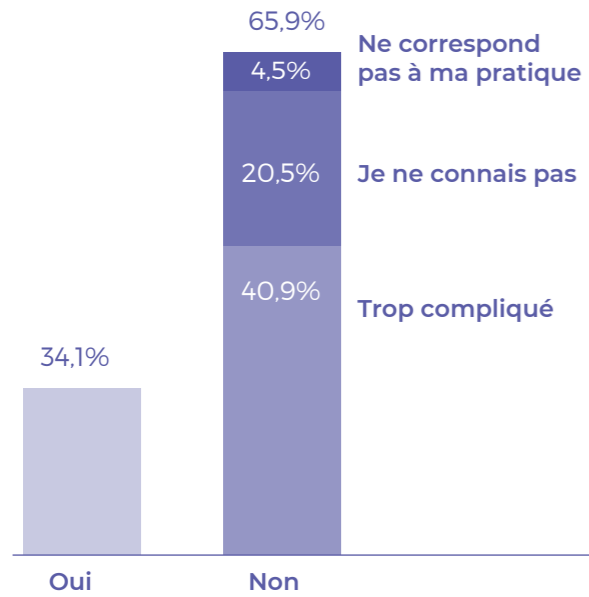


Projet retenu - 34 réponses

- 22,2% (10 réponses/45) des artistes indiquent répondre fréquemment à des appels à projets, 55,6% indiquent y répondre (25 réponses) peu souvent.
- 22,2 % indiquent ne jamais y répondre (10 réponses).
- Parmi les artistes qui y répondent , 73,5% ont déjà vu leur(s) projet(s) retenu(s).

1.4. Soutien à la création par des acteurs publics

COMMANDES D'OEUVRES PUBLIQUES



Réponse à une commande publique d'oeuvre d'art dans l'espace public (1% artistique) - 44 réponses

La question "Avez-vous déjà répondu à une commande publique d'œuvres d'art dans l'espace public, de type 1 % artistique ?", peut prêter à confusion.

On suppose que les réponses positives obtenues, soit les 34,1% de "oui" (15 réponses), concernent les commandes publiques en général (et non seulement des commandes de 1%, rares en Bretagne).

- 40,9% des répondant.e.s (18 réponses) indiquent trouver "trop compliqué" de constituer un dossier de candidature.
- 20,5% (9 réponses) déclarent ne pas connaître "ce type de commande" et 4,5% jugent que ce dispositif ne s'accorde pas à leur pratique.

AIDE À LA CRÉATION ET DISPOSITIFS

- 3 des répondant.e.s ont déjà bénéficié d'un soutien individuel à la création auprès de leur municipalité.
- 1 seul répondant.e auprès de la DRAC.
- 7 personnes déclarent ne pas connaître ces dispositifs.
- 8 bénéficient d'un atelier mis à disposition gratuitement ou à tarif réduit (31 répondant.e.s déclarent avoir un atelier).
- 27 disent ne pas bénéficier de dispositifs de soutien et d'aide à la création.

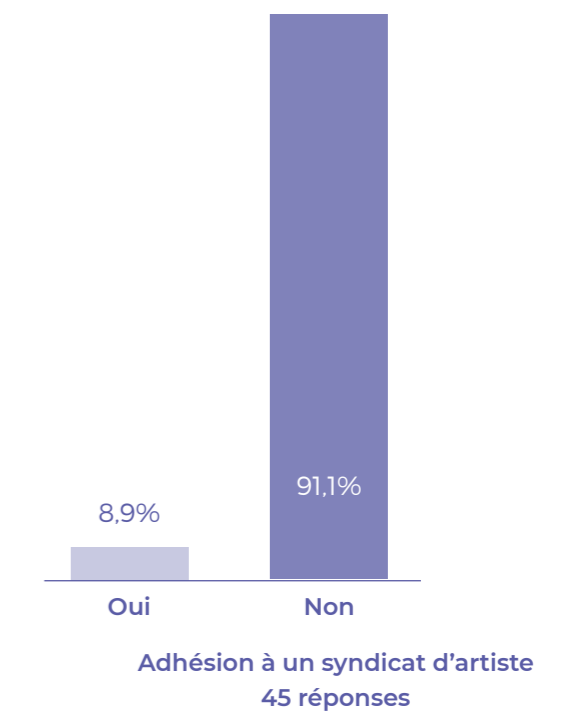
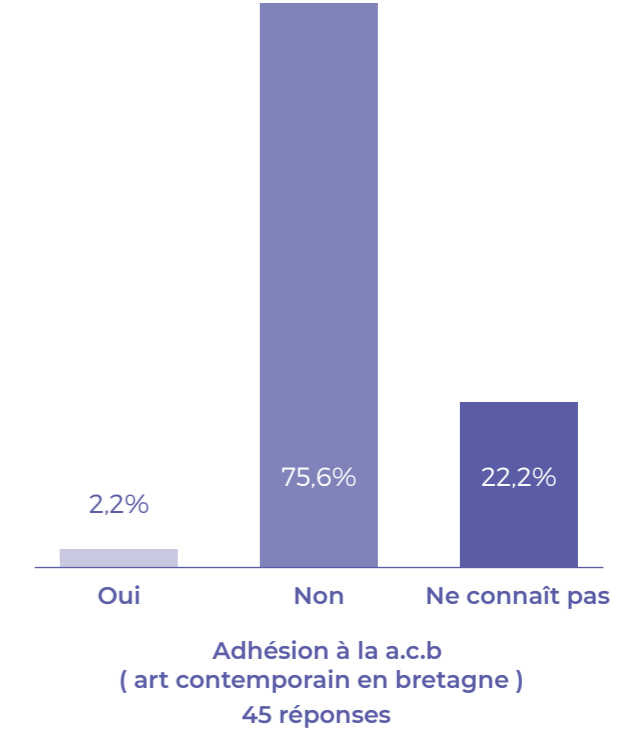
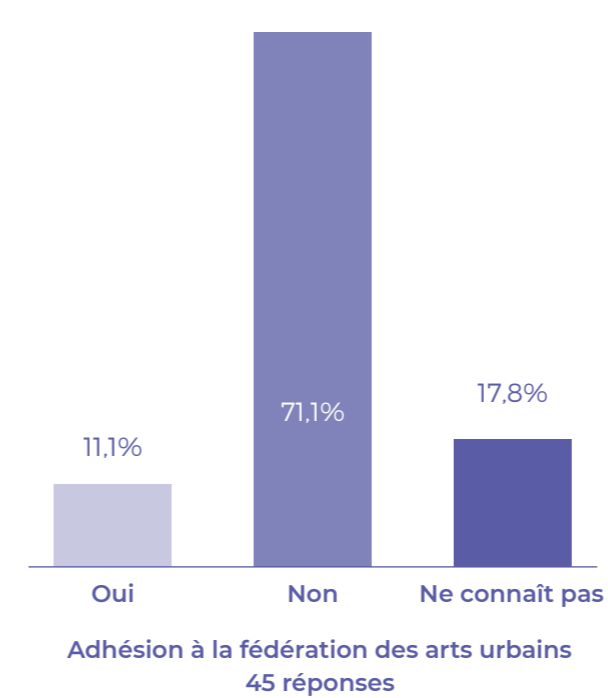
Les artistes urbains dépendent peu des subventions publiques, et ce pour plusieurs raisons :

- Méconnaissance des dispositifs.
- Démarches qui paraissent trop chronophages et complexes.
- Certains artistes ne se sentent pas concernés par ces dispositifs.

1.4. Soutien à la création par des acteurs publics

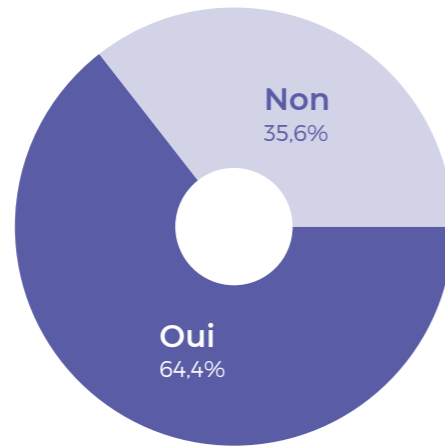
1.5 ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

DROITS DES ARTISTES



1.5 Environnement Professionnel

DROITS DES ARTISTES (SUITE)



Inscrits à la Maison des Artistes
45 réponses

On constate une ambiguïté vis-à-vis de la connaissance de l'environnement professionnel lié à l'exercice artistique : **35,6% des artistes ne sont pas inscrits au régime social des artistes auteur.trice.s**, préférant parfois le statut d'auto-entrepreneurs. Cependant **42,2% du panel assure être inscrit à l'ADAGP**. La gestion des droits d'auteurs semble les préoccuper. Les artistes urbains s'inscrivent très peu dans des réseaux d'artistes nationaux ou régionaux et se syndiquent peu.

- 42,2% des artistes sont inscrits à L'ADAGP.
- 46,7% ne connaissent pas l'ADAGP.
- 1 seul artiste adhérent à a.c.b.
- 22,2% ne connaissent pas a.c.b.
- 5 adhérents à la Fédération de l'Art Urbain.
- 17,8% ne connaissent pas.
- 4 artistes sont syndiqués.

FORMATION



Les demandes de formations
34 répondants (plusieurs réponses possibles)

- 26,7% seraient intéressé.e.s par des aides individuelles pour déposer des dossiers sur des appels à projet.
- 22,2% seraient intéressé.e.s par une formation en groupe pour la rédaction de dossier.
- 77,8% du panel déclarent être intéressés par des formations dans le cadre de leur activité professionnelle, soit pour un complément de formation artistique, soit par des formations plus techniques : la connaissance des droits d'auteurs, la sécurité spécifique aux chantiers dans l'espace public, ou le montage de projet.

DÉVELOPPEMENT DE LA CARRIÈRE EN BRETAGNE

Dans le développement de leur activité artistique, les artistes identifient plusieurs manques en Bretagne :

- **un manque de centres d'art ouverts à leur pratique (68,3%),**
- un manque de soutien des institutions (53,7%),
- **un manque de galeries privées (43,9%),**
- un manque de reconnaissance des arts urbains en général.



2.

La diffusion de l'art urbain

Il s'agit de dresser un paysage des acteurs qui contribuent à la diffusion de l'art urbain en Bretagne. La focale est placée sur les structures et actions internes au milieu.

Nous mettons en lumière d'autres initiatives notables, émanant d'institutions culturelles traditionnelles telles que les musées, les centres d'art, les centres culturels et les galeries.

2.1 LA DIFFUSION DE L'ART URBAIN PAR LES ACTEURS DIRECTS

LES ACTEURS DIRECTS DE L'ART URBAIN :
les personnes physiques ou morales dont l'activité principale est liée à l'art urbain ou dont la programmation réserve une part importante à cet art.

Artistes, diffuseurs, producteurs, curateurs, autant d'acteurs qui souvent se recoupent et défendent des esthétiques et des pratiques.

ÉCLAIRAGES ENQUÊTES ACTEURS DIRECTS

Une enquête auprès de structures identifiées comme "acteurs directs de l'art urbain" a été réalisée, au moyen de questionnaires numériques.

Au moment de l'envoi du questionnaire (avril 2022) nous avons identifié 19 structures du milieu à qui nous avons envoyé le questionnaire. 9 ont répondu à cette enquête.

Afin de compléter ce questionnaire, et au regard de la diversité des réponses apportées par les acteurs, des entretiens complémentaires ont été menés auprès de 4 structures, choisies pour leur diversité en fonction de leur localisation et des modes opératoires (La Crémérie, Street Art Sans Frontière, L'art prend la rue, La Villa Gregam).

UNE STRUCTURATION INTERNE AU MILIEU

L'art urbain a pour particularité d'être diffusé par les artistes du milieu.

Historiquement les graffeurs sont à l'origine des premières Jams¹¹. Ils ont structuré l'organisation de ces événements par la création d'associations dédiées, qu'ils pilotent. Les actions qui émanent de ces acteurs se sont diversifiées : festivals, investissement de lieux éphémères, actions culturelles, galeries, prestations, boutiques... D'autres profils sont désormais à la tête de ces structures (associations ou studios de production), relevant de l'ingénierie culturelle.

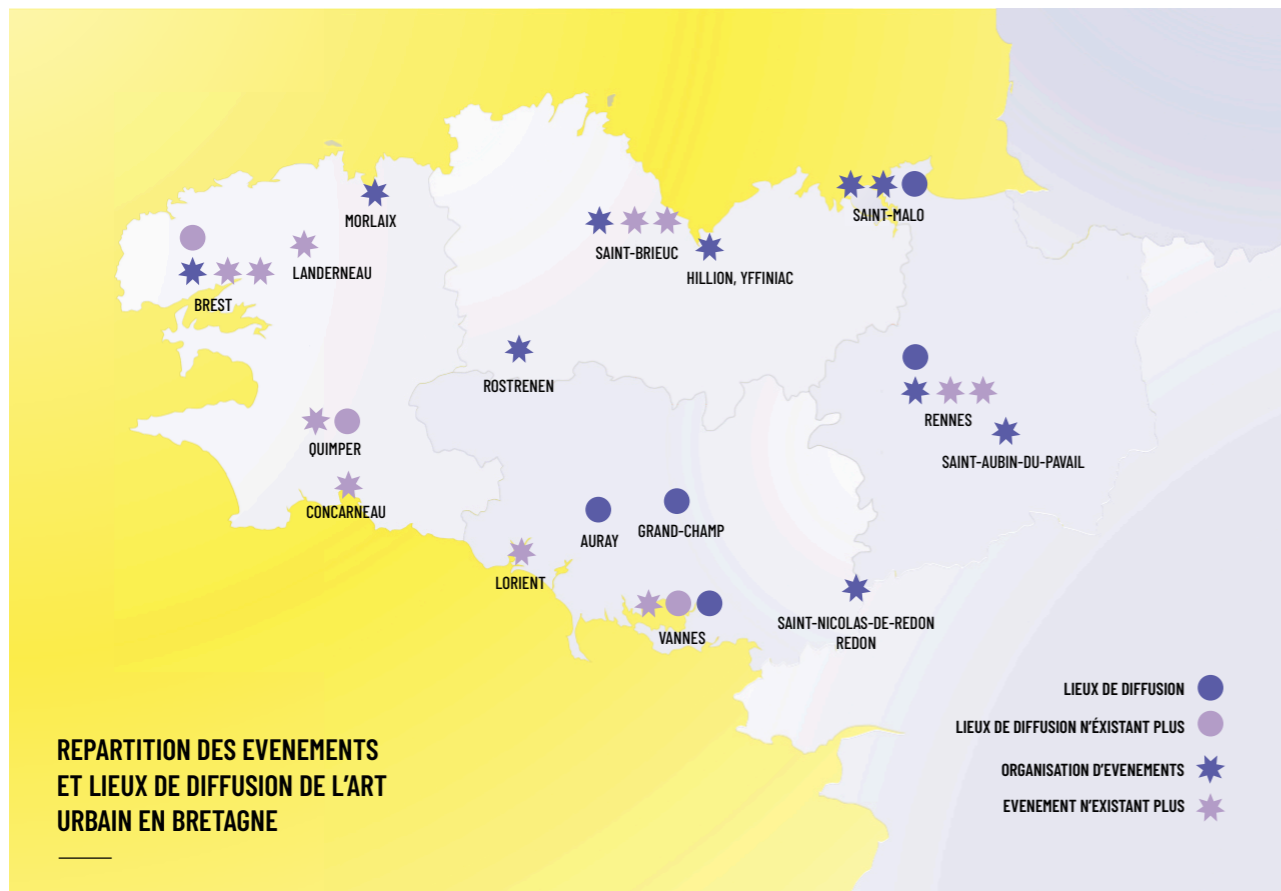
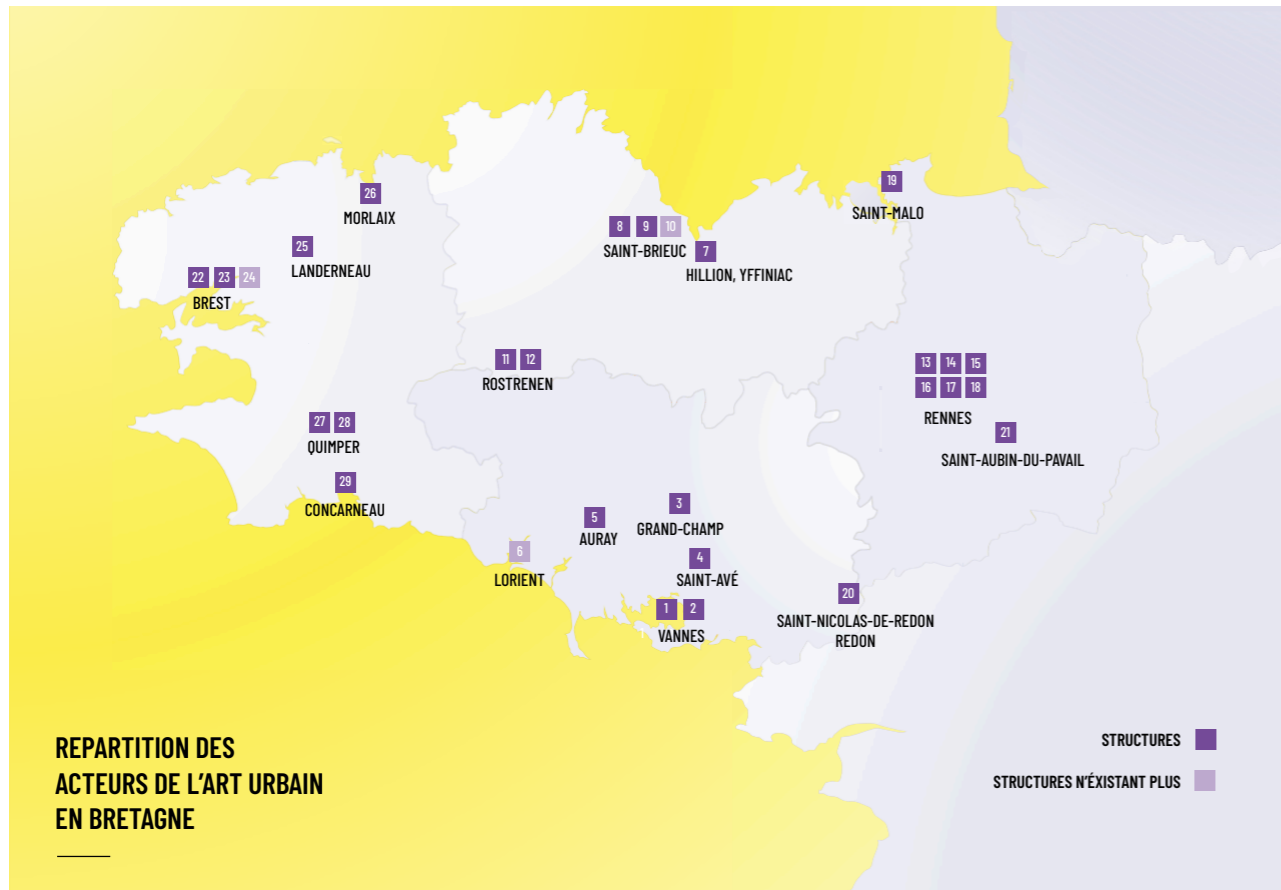
2.1.1 CARTES & RÉPERTOIRE

Nous proposons une carte et un répertoire non exhaustif d'associations, de grands événements et de lieux éphémères qui ont marqué la Bretagne ces dix dernières années. Certaines de ces actions terminées sont mentionnées car elles restent marquantes dans le paysage de l'art urbain de la Région.

La carte permet de localiser les structures et actions, permettant ainsi de se rendre compte de leur répartition sur le territoire.

Le répertoire permet d'identifier le nom des structures, de leur événement, en indiquant le lieu d'ancrage, la date de création et de fin si nécessaire. Ce répertoire pourra être actualisé et complété par les acteurs du milieu.

¹¹ "jam, abréviation de jam session est un terme popularisé par le jazz. "Là où il s'agit en musique d'une séance d'improvisation collective à laquelle plusieurs musiciens peuvent se joindre, la jam de graffiti rassemble des writers autour d'un spot de graffiti (généralement un ou plusieurs murs en enfilade) qu'ils recouvrent en intégralité en juxtaposant ou en mélangeant leurs pièces." *Pratiques artistiques urbaines et création-recherche : récits d'expériences, dialogues et enjeux*. Thèse de Doctorat en Arts, Arts Visuels par Mathieu Tremblin. Université de Strasbourg, 2021.



CARTES & RÉPERTOIRE DES ACTEURS DE L'ART URBAIN EN BRETAGNE

Morbihan

- 1 Association l'Art prend la Rue
Vannes
★ Événement : DeDalE, Passpass paint, Vannes & sa street.
Créé en 2017
Types d'actions : Production d'œuvres et d'événements autour de l'art urbain
- 2 Association High light
Vannes
● Le M.U.R. de Vannes
Depuis 2022
Types d'actions : Mur à programmation
- 3 Villa Gregam
Grand-Champ
● Depuis 2019
Types d'actions : Tiers-lieu artistique
- 4 Structure : A4 création
Saint-Avé
● Depuis 2014
Types d'actions : promotion de l'art urbain, production de projets artistiques : fresque murale, décoration, performance, atelier/stage.
- 5 Des gens déjantés
Auray
● Événement : Le M.U.R. Auray, jam
Depuis 2017
Types d'actions : Mur à programmation, Jam, ...
- 6 Mala Semilla
Lorient
★ Événement : Unies sont nos cultures
De 2009 à 2017
Types d'actions : festival de musique et graffiti sur le port de Lorient.

Côtes d'Armor

- 7 Association Colors BZH
Saint-Brieuc, Hillion, Yffiniac
★ Événement : Street Art en Baie (2022)
Depuis 2020
Types d'actions : production d'œuvres dans l'espace public, muralisme.
- 8 Collectif TSF & Association Atyplik
Saint-Brieuc, Paimpol
★ Événement : Événement : Shake ar Festival & Meeting of style
Depuis 2023
Types d'actions : production d'événements dans l'espace public, muralisme et graffiti.
- 9 Association Robien les murs
Saint-Brieuc
★ Événement : Robien Muré
De 2017 à 2020
Types d'actions : Productions d'œuvres dans le quartier de Robien.
- 10 Association Event MakerZ (EMZ)
Saint-Brieuc
★ Événement : Festival Just do paint (4 éditions)
De 2018 à 2021
Types d'actions : muralisme, une quarantaine de murs a été investie à Saint-Brieuc en 4 éditions.
- 11 Association La Fourmi.e
Rostrenen, (mais pas de lieu fixe)
★ Événement : Festival In Cité
Depuis 2012
Type d'actions : festival écologique d'art urbain, médiation, soutien à la création contemporaine et la recherche artistique, production et diffusion d'œuvres, organisation d'événements culturels en milieu rural.
- 12 Association Le 4 Ter
Rostrenen
● Création en 2023
Types d'actions : projet de création d'un centre d'art contemporain qui ouvrira en 2024, accueil d'artistes en résidence.

Ille-et-Vilaine

- 13 Association Teenage Kicks
Rennes / Saint-Malo
★ Événement : Biennale d'art urbain
Créé en 1998 - Biennale depuis 2013
Types d'actions : production, diffusion et soutien de l'art urbain, actions culturelles.
- 14 Association ASARUE
Rennes
★ Événement : Jardin 564 (2 éditions)
Depuis 2014
Types d'actions : gestion du Réseau Urbain d'Expression (R.U.E.), accompagnement artistique, ateliers partagés, gestion du site rue.bzh.
- 15 Association la Crèmerie
Rennes
★ Événement : Le before (en 2021)
Durée : Depuis 2014
Types d'actions : production de fresques murales, participation à l'ASARUE et aux organisations d'événements associés.
- 16 Association Rhoazon Colors
Rennes
● Depuis 2012
Types d'actions : Productions de fresques murales, ateliers de pratiques artistiques.
- 17 Association Safari graffiti
Rennes
● Depuis 2012
Types d'actions : production d'une série d'œuvres dans l'espace public rennais, issue d'une initiative du budget participatif de Rennes.
- 18 Association Le M.U.R. de Rennes
Rennes
● Créé en 2019
Types d'actions : Mur à programmation.
- 19 Association Coef 180°
Saint-Malo
★ Événement : Festival Le Vent en Poulpe (4 éditions)
Depuis 2016
Types d'actions : soutien et accueil des artistes émergents, production artistique, inclusion artistique et sociale.
- 20 Association West Graffiti
Saint-Nicolas-de-Redon, Redon
★ Événement : Graffo Transfo / Z.A.U.
Depuis 2021
Types d'actions : Organisation d'événements artistiques.
- 21 Association Pav'art
Saint-Aubin du Pavail
★ Événement : Festival Pav'art
Depuis 2018,
Types d'actions : festival annuel, stands, performances, expositions éphémères.

Finistère

- 22 Projet 00
Brest
★ Événement marquant : Le SPOTE de juin à janvier 2022
Depuis 2013
Types d'actions : Production d'œuvres murales et organisation d'événements autour du street art.
- 23 Futur Shock
Brest
★ Événement : les RENCARTS
Depuis 2012
Types d'actions : production d'œuvres murales et organisation d'événements musicaux autour de la culture funk et electro.
- 24 Association Sugar Rush
Brest
★ Événement : Crimes of Mind
De 2011 à 2013
Type d'action : production d'œuvres murales et exposition pour l'événement crimes of minds
- 25 Association Outlinerz
Landerneau
★ Événement : Eclipse / Graffiti Jam
Depuis 2012
Types d'actions : événementiel autour des cultures urbaines (hip hop, street art, ...).
- 26 Association Takad Grafan
Morlaix
★ Événement : MX 29 Arts Tour
Depuis 2019
Type d'actions : production d'œuvres murales et organisation d'événement autour du street art.
- 27 Association Hip Hop New School
Quimper
★ Événement : Jam graffiti jusqu'en 2014, festival culture urbaine.
Depuis 2003
Types d'actions : organisation d'événements autour de la danse hip hop, ateliers, jam.
- 28 Association Trust in my art
Quimper
● Depuis 2014
Types d'actions : galerie associative (ma petite galerie) jusqu'en 2016, projet de MUR à programmation.
- 29 Association Lumière urbaines
Concarneau
★ Temps fort : "Konkarn'jam"
Depuis 2003
Types d'actions : promotion de la culture du hip hop, musique et graffiti, ateliers de pratiques artistiques.

2.1.2. ANALYSES DES STRUCTURES

LA FORME ASSOCIATIVE PRIVILÉGIÉE

Sur les 29 structures identifiées dans le répertoire :

- 3 ont cessé leur activité.
- **28 sont des associations.**
- 1 est gérée par une collectivité territoriale (Villa Gregam).
- 19 sont dirigées par des artistes.
- **17 organisent ou ont organisé leur propre événement ou festival.**
- 3 gèrent des murs à programmation.

Parmi les structures recensées, seules Coeff 180°, la Fourmi.e, et la Villa Gregam ne sont pas consacrées uniquement à ce champ artistique.

ACTIVITÉS PRINCIPALES DES STRUCTURES

- L'organisation d'événements.
- La vente de prestations artistiques.
- Les actions culturelles.

ÉCONOMIE DES STRUCTURES

Outre la singularité de la Villa Gregam qui est une structure en régie directe, les structures associatives ont des modèles économiques qui varient : **financements publics, mécénat, prestations** notamment.

Les financements diffèrent notamment en fonction de la temporalité des actions menées par ces structures : actions événementielles, récurrentes ou non, ou tout au long de l'année...

MASSE SALARIALE

Un indice pour éclairer la structuration est la masse salariale.

Sur les 9 répondants au questionnaire, quatre structures ont indiqué avoir des salarié.e.s :

- Coeff 180° a 1 salarié.e.
- La Fourmi.e a 3 salarié.e.s.
- La Villa Gregam 1 salarié.e.
- Teenage Kicks a 2 salarié.e.s.

A noter que seule la dernière est entièrement consacrée à l'art urbain.

SUBVENTIONS

D'après les réponses au questionnaire et l'analyse du milieu, les demandes de subventions se font :

- **Principalement à l'échelle communale** ou intercommunale, ce qui s'explique notamment par l'ancrage local de ces acteurs.
- Les Départements, moins sollicités, soutiennent les projets culturels des associations et les actions culturelles.
- La Région Bretagne a soutenu quelques projets (Le Spote, Teenage Kicks, Just do Paint).
- 3 structures répondantes ont été soutenues par la DRAC (La Fourmi.e, Teenage Kicks, Coef 180°).

Parmi les 29 acteurs étudiés :

- 19 ont bénéficié de subventions, la plupart au projet.
- Seules 3 associations bénéficient de subventions de fonctionnement.

Les acteurs de l'art urbain font parfois le choix de ne pas dépendre des subventions publiques, qui peut s'expliquer par :

- Le sentiment de ne pas relever du champ artistique.
- La volonté de ne pas dépendre des autorités publiques.
- La volonté de conserver une liberté artistique.
- La complexité des démarches administratives.
- Les structures non subventionnées vivent pour la majorité de prestations : réalisation de peintures murales, ou réalisation d'ateliers de pratique artistique.

LONGÉVITÉ DES STRUCTURES

Considérant les 26 structures en activité (sur les 29 identifiées dans le répertoire) :

- 9 structures ont moins de 5 ans d'existence.
- 9 structures ont entre 5 et 10 ans.
- 8 structures entre 10 et 20 ans d'existence.

La longue existence de certaines associations peut s'expliquer par le fait qu'elles sont gérées par les artistes eux-même la gestion de ces structures par les artistes eux-mêmes, leur permettant de diffuser leur travail artistique.

DES STRUCTURES MENACÉES

L'économie des structures associatives qui ont choisi d'être soutenues par les collectivités est aujourd'hui mise à mal par les difficultés de financement public structurel, imposant d'avoir des équipes bénévoles ou des équipes en sous-effectif, avec de faibles rémunérations, et des emplois parfois précaires. Tout cela rend difficile de mener à bien les actions sur le long terme, de rechercher / mener d'autres projets, et le risque d'épuisement des équipes est palpable.

ACTIONS CULTURELLES ET MÉDIATION

Le questionnaire ne permet pas de mesurer la part de l'action culturelle ou socioculturelle dans le financement des structures. Nous **sa-
vons par expérience que la médiation cultu-
relle et artistique prend une grande place
dans l'économie de ces acteurs.**

- Les ateliers graffs représentent une source de revenus importante pour les graffeurs. Les centres d'accueil jeunes, centres de loisirs, écoles, ou collèges ont souvent un mur peint par les jeunes fréquentant ces structures.
- Le financement de ces actions provient soit de subventions, soit des établissements qui souhaitent mettre en place ces ateliers.
- **Ces actions de médiation** bien que rémunératrices pour les artistes sont **gourmandes en énergie pour les associations et équipes pédagogiques**. Il est donc **très difficile pour les associations** du milieu qui fonctionnent avec des bénévoles et des petites équipes **de pouvoir répondre à cette demande croissante**.
- Le développement de l'action culturelle en lien avec l'éducation artistique dans les établissements scolaires implique de nouvelles formes de médiation, qui ne s'adaptent pas toujours à la pratique des graffeurs, nécessitant de poser un discours sur sa pratique artistique, et d'expliquer sa démarche.
- Certaines associations ont développé **des parcours urbains autour des œuvres réalisées dans la ville, forme de médiation in situ pour les publics**. L'Art prend la Rue à Vannes, Just do Paint à Saint-Brieuc, le MX Arts Tour à Morlaix ou Teenage kicks à Rennes proposent ainsi des parcours dédiés, parfois gérés par l'office de tourisme. Ces parcours ne sont pas facilement rentables, la billetterie ou les subventions attenantes permettent essentiellement de rémunérer les guides souvent indépendants, impliquant un turnover et des coûts de formation.

2.1.3 PRODUCTEURS / DIFFUSEURS

Sur le modèle d'autres structures en France comme Quai 36, Art Azoï, PALM, des studios de production apparaissent, **faisant les intermédiaires entre les artistes et les diffuseurs** (collectivités, agences événementielles, aménageurs publics ...). Ils assurent le suivi logistique, administratif, financier et la communication. En Bretagne, certaines associations, comme Ilta Studio, Colors BZH, la Crémerie ou Teenage Kicks, chacune à leur manière, se positionnent dans cette optique, coproduisant des œuvres avec des artistes ou répondant à des appels à projets.

Cette forme de coproduction semble être **une tendance assez générale en France**, les appels à projets de municipalités, mais aussi d'opérateurs privés se multiplient et demandent **des compétences administratives et d'ingénierie que les artistes, faute de formation, n'ont pas toujours**. Les structures accompagnatrices ont donc un véritable rôle de soutien aux artistes à jouer.

Ce volet représente **une activité rémunératrice** pour ces structures, et devient **un secteur marchand de plus en plus concurrentiel**. On constate à cet endroit une vision plus anglo-saxonne de la production artistique. Le risque est toutefois d'arriver à un lissage artistique, fait de propositions qui

se rapprocheraient plus de la décoration, voire de la communication, que de la liberté de création (ex: fresques sur palissades pour des programmes immobiliers).

Parmi ces intermédiaires certains se distinguent cependant par un travail d'accompagnement artistique plus approfondi que d'autres. Impliqués depuis plus longtemps dans le monde de l'art urbain, ils connaissent les différentes ramifications du mouvement et peuvent en solliciter des artistes pertinents en fonction des projets. Accompagnant les artistes dans leur travail et assurant la médiation, leur travail qualitatif se démarque de celui, plus quantitatif, de certaines agences de production.

2.2 LES MODES DE DIFFUSION PAR LES ACTEURS DIRECTS

2.2.1 LES ÉVÉNEMENTS

Des événements (très divers) ont pour objectif majeur de diffuser l'art urbain. En Bretagne, ces initiatives émanent principalement des acteurs du milieu destinés à faire découvrir des formes artistiques singulières à un public varié.

JAMS

Historiquement, les jams, moments de rencontre importants propres au graffiti writing, ont d'abord été pris en charge par les activistes du mouvement. Ils peuvent s'organiser de manière tout à fait informelle, comme devenir des événements plus organisés, mobilisant sponsors, services municipaux, lorsqu'ils s'accompagnent d'autres événements autour des cultures urbaines (quartiers d'été à Rennes, la z'maine du graff à Brest).

Ces jams consistent en une réunion de graffeurs autour d'un même support, souvent un grand mur, pour composer une frise peinte d'une succession de lettrages agrémentés de personnages, de décors, parfois de thématiques.

Un grand nombre de ces événements se sont déroulés en Bretagne depuis 30 ans, les plus emblématiques ont eu lieu sur le **port de commerce de Brest, à Landerneau ou sur le mur du Colombier à Rennes**. Ils sont l'occasion pour les graffeurs locaux d'inviter des artistes d'autres villes ou de l'étranger. Ils participent

grandement à la **mise en réseau « informelle » du graffiti en France**, mais aussi à l'international.

FESTIVALS ET BIENNALES

Une récente étude menée par Jeane Vinot pour *Urban Art Crew*¹², recense 115 festivals en France. En Bretagne, le foisonnement de ces événements n'est pas en reste :

- Le premier événement de street-art en Bretagne, *Crimes of Minds*, organisé par l'association Sugar Rush, s'est déroulé de 2011 à 2012 à Brest. Sans revendiquer l'appellation "festival", cet événement a été le premier de ce type, réunissant des artistes pour créer une vingtaine de murs peints dans la ville. Il s'est terminé par une rétrospective au Ateliers des Capucins en 2013.
- La première Biennale d'Art Urbain en Bretagne, *Teenage kicks*, se déroule depuis 2013 à Rennes, et 2015 à Saint-Malo. Proposant exposition IN SITU, peintures murales et jam de graffiti. Elle bénéficie du soutien de la collectivité.
- À Morlaix, le *MX Arts Tour* propose depuis 2019 la production d'œuvres dans l'espace public, créant un parcours de 52 peintures murales dans la communauté de commune de Morlaix.
- À Saint-Brieuc, le festival *Just Do Paint* de 2018 à 2022, a invité de nombreux artistes à créer dans la ville une quarantaine d'œuvres.
- *Graffo Transfo* a fêté sa seconde édition en 2022 à Saint-Nicolas de Redon.

¹² Énoncé d'une étude nationale sur les festivals d'arts urbains (2020-2022) - Jane Vinot.

- A Saint-Malo l'association Coef 180 propose chaque année "Le Vent en Poulpe", festival pluridisciplinaire où les arts urbains prennent une place significative dans la programmation.
- La Fourmi.e propose chaque année un festival "rural" sur plusieurs territoires autour de Rostrenen, en incluant dans ses propositions des artistes urbains.

Le succès de ces initiatives se mesure notamment aux chiffres de fréquentation du public :

LE SPOTE
à Brest
20 000
visiteurs sur
8 week-ends

TEENAGE KICKS
2019
à Rennes
21 000
visiteurs
sur 2 mois

DÉDALE RIVE
GAUCHE
à Vannes
+ de 100 000
visiteurs
en 3 ans

EXPOSITION
SETH
à Saint-Malo
36 552
visiteurs
sur 3 mois

ÉCONOMIE DES ÉVÉNEMENTS

- La plupart des événements, "one-shot", festivals ou biennales, demandent des financements importants et une ingénierie particulière à l'art urbain : location de nacelles, échafaudages, frais de transports, d'hébergement et de restauration pour les artistes, peinture, régie, administration. Différents modes de financements sont possibles : partenariats, subventions, parfois prestations, ou encore des mécénats.
- La recherche de financements est un travail de longue haleine, qui est porté de préférence par les permanents, ce qui rend difficile la survie des structures qui n'en ont pas.
- Outre le bénévolat, l'un des leviers d'ajustement budgétaire est la rémunération des artistes. **La fragilité de cette économie conduit à la baisse ou l'absence de rémunération des artistes, précarisant l'ensemble du secteur.**

2.2.2 LES LIEUX TEMPORAIRES

Dans la logique de l'urbanisme temporaire, des lieux en friche destinés à être détruits ou reconvertis accueillent des manifestations d'art, et notamment d'art urbain (expositions, œuvres, performances, création in situ). Le principe est de réaliser des œuvres in situ dans une friche, invitant les spectateurs à découvrir des univers différents, des artistes, leurs œuvres, des expositions collectives, dans des lieux en transition; avant leur destruction ou leur réhabilitation. En 2013, la Tour 13 (dans le 13^{ème} arrondissement de Paris) est une des premières expériences de ce type en France. Un certain nombre de lieux éphémères ont existé en Bretagne, ouverts au public lors de temps forts :

- DéDaE à Vannes est l'une des initiatives de ce type les plus marquantes. De 2018 à 2021, DéDaE a réuni près de 100 000 visiteurs.
- Le Spote à Brest est un autre exemple marquant, prenant place dans une ancienne Poste de juin à janvier 2022.
- Citons également Inside Out à Rennes qui a eu lieu en 2019 dans une ancienne école du quartier Courrouze ayant ouvert sur 4 week-ends.

2.2.3 LES MURS A PROGRAMMATION

Sur le principe du M.U.R. (Modulaire. Urbain. Réactif) Oberkampf à Paris (11^{ème}), créé en 2003, et lancé officiellement en 2007, des initiatives se sont développées en Bretagne, à Vannes, Auray, Rennes et bientôt à Vitré et Fougères. Le principe : un mur fixe est repeint, à échéances Définies, par un artiste invité par la structure programmatrice. Ces murs deviennent un support permanent de diffusion pour les artistes d'art urbain; un espace de monstration construit sur mesure. D'autres initiatives du même type ne sont pas directement affiliées à l'association le M.U.R.

2.2.4 DIGITALISATION ET PUBLICATIONS

Des initiatives de diffusion de l'art urbain se développent en dehors des espaces physiques, à travers la digitalisation (sites, réseaux Sociaux ...), l'édition et l'archivage.

OUVRAGES BRETONS

- › West Book, 2007, U-Know.
- › Dédale Rive gauche, 2022, Edition Land'Artic.
- › Les Murs de l'Atlantique : road trip - graffiti de l'Ouest, 2006, Pick Up production.
- › Crimes of Minds, 2013, Sugar Rush.
- › Street Art, art urbain en Bretagne, 2022, Édition Ouest-France.

ÉDITIONS

- › Editions Peinture : maison d'édition basée à Brest, initiée par Guillaume Pellay & Blaise Parmentier, dédiée à la discussion et la documentation de certaines formes et démarches du graffiti contemporain.
- › Land'Artic : maison d'édition fondée en Bretagne par Laurent Sanchez.
- › De nombreuses micro-éditions apparaissent, produites par les artistes eux-mêmes en auto-édition autour de la photographie et de l'archive.
- › Magazines nationaux et internationaux (Graffiti Art, Stuart, SAM ...) qui ont un impact dans la diffusion de l'art urbain en relayant les initiatives et artistes bretons.

SITES WEB BRETON

- › Le site rue.bzh : répertoire d'artistes rennais créé en 2016 par L'ASARUE..
- › Le site galeriejumble.com et sa galerie en ligne et physique basée à Lorient.
- › Le site street-art-avenue.com : blog spécialisé street art (L'Art prend la Rue).
- › De nombreux sites et blogs d'amateurs de street-art constituent des archives et favorisent la diffusion des œuvres, devenant les témoins et moteurs de la popularité de l'art urbain.

RÉSEAUX SOCIAUX

Les photos des œuvres dans l'espace public alimentent les réseaux sociaux, en particulier Instagram, qui est devenu l'outil de diffusion majeur des artistes. Les galeries, les directeurs artistiques, mais aussi les agences de communication y découvrent de nouveaux artistes. Cet archivage reste toutefois éphémère au regard de la durée de vie des réseaux sociaux qui varient au gré des tendances.

ARCHIVES

Les œuvres réalisées dans l'espace public revêtent un caractère éphémère, c'est pourquoi l'archivage photographique est essentiel pour en garder trace. Chaque artiste prend désormais en photo ses œuvres. Cependant, cet archivage photographique a plusieurs limites. D'une part, il relève d'une pratique amateur, et le lieu de stockage (Internet ou disque dur) n'est pas toujours fiable ou valorisable. D'autre part, la documentation photographique ne fait sens que si elle est accompagnée d'une rigueur de sélection, d'indexation et d'analyse.

C'est à partir de ce constat qu'est né récemment le projet Arcanes, initié par la Fédération de l'Art Urbain et soutenu par le ministère de la Culture. En 2021, le Centre Arcanes (cf. annexe) a démarré un travail d'archivage avec la municipalité de Brest. Il s'agit d'un travail de récolte et d'analyse de photos de graffitis réalisés sur le port de commerce de Brest, en particulier, la rue de Madagascar, qui est un haut lieu de l'art urbain depuis les années 1990.

À Rennes, 50 photographies d'art urbain d'Alain Amet ont été sélectionnées par les conservatrices du Musée de Bretagne. Elles souhaitent les faire entrer dans les collections patrimoniales publiques du musée.

2.3 LA DIFFUSION DE L'ART URBAIN PAR LES ACTEURS INDIRECTS

LES ACTEURS INDIRECTS :

La notion d' "acteurs indirects" de la diffusion de l'art urbain fait ici référence aux structures non consacrées à l'art urbain qui ont réalisé des actions marquantes en faveur de la diffusion de cet art. Il s'agit :

- Des institutions culturelles publiques ou privées comme les musées, centre(s) d'art, centres culturels.
- Des galeries.
- Des lieux hybrides (ou tiers-lieux).
- Des lieux non dédiés à la culture (bar, restaurant ...).

Nous montrons ici de quelle manière ces institutions ou ces lieux de diffusion se sont emparés de la question de l'art urbain. Cependant, demeure la spécificité déjà évoquée d'une diffusion majoritairement dans l'espace public. Si l'art urbain est par essence un art dans/de l'espace public, une frange des artistes urbains produit en parallèle un travail en atelier et cherche une diffusion dans les espaces d'exposition. Dans ces lieux, les programmeurs se confrontent régulièrement à la difficulté à montrer en intérieur des formes artistiques dont le sens contextuel est le plus souvent construit en extérieur. Il s'agira par ailleurs de montrer la variété des modes de diffusion/monstration de l'art urbain, au sein des structures étudiées.

2.3.1. POROSITÉ ENTRE ART URBAIN & ART CONTEMPORAIN

- L'intégration de l'art urbain dans le champ de l'art contemporain se confronte à **des visions différentes** entre le milieu institutionnel et les artistes d'art urbain.
 - Dans le milieu de l'art urbain, **l'art contemporain est souvent perçu comme une pratique qui a besoin de poser un discours sur son art.**
 - Nombre d'**artistes urbains revendiquent une certaine "im-médiation" de leur œuvre** (pas besoin de médiation).
 - **L'art contemporain peut reprocher une certaine forme d'amateurisme à des pratiques liées à l'art urbain**, non enseignées dans les écoles d'art, populaires, plus facilement appropriables et transmissibles.
- **La porosité entre ces pratiques**, voire l'inclusion de l'art urbain dans l'art contemporain existe à travers des lieux, des programmations et des artistes.
 - **Le FRAC Bretagne a accueilli une exposition lors de la biennale d'art urbain de Teenage Kicks en 2021**, "Partir un jour" sur le voyage et le graffiti, au Canyon, espace du bâtiment qui n'est pas spécialement destiné à accueillir une exposition.
 - Le FRAC a également accueilli en 2022, l'exposition "Subsidences" de Thomas Teurlai, dont l'une des œuvres fait résonance avec le monde du graffiti.
 - Le projet des Ateliers Branthome, fondé par des acteurs de l'art urbain (les fondateurs de Street-Art Sans Frontière) a pour ambition d'ouvrir un lieu dédié à l'art

- contemporain en milieu rural (Rostrenen), illustre bien l'inclusion de l'art urbain à l'art contemporain.
 - L'atelier d'Estienne, à Pont-Scorff, dédié à l'art contemporain inclut volontiers des artistes urbains dans sa programmation depuis 2020.
- Ce sont aussi certains artistes comme **Guillaume Pellay ou Les Frères Ripoulain** (David Renault et Mathieu Tremblin) **qui permettent de consolider les ponts entre ces univers**. Ces artistes ont réalisé leurs études dans des écoles d'art bretonnes, et ont exercé leurs pratiques dans la rue. Ils sont reconnus en tant qu'artistes dans le milieu de l'art urbain autant que dans le milieu de l'art contemporain pour leur travail de plasticiens. **Ces artistes utilisent le langage de l'art contemporain** en posant un discours sur leur pratique d'artistes urbains.
 - Guillaume Pellay a été en résidence au centre d'art contemporain Passerelle à Brest en 2015, il a ensuite réalisé en 2021, avec Blaise Parmentier une œuvre peinte sur la façade s'inspirant des motifs des fonds colorés des fresques des graffitis.
 - Inversement, en 2015, l'exposition Amateur, présentée au 126 lors de la Biennale d'Art Urbain de Rennes, présentait les travaux de Jim Angdoo et Mathieu Julien dans des esthétiques éloignées des codes habituels de l'art urbain.

a.c.b. (art contemporain en Bretagne)

On constate **une volonté d'intégrer l'art urbain à l'art contemporain de la part de différentes institutions** ou collectivités comme la Ville de Rennes.

Le réseau a.c.b. inclut l'art urbain aux arts visuels. Leur mission n'est pas de distinguer les spécificités au sein de cette branche, leur action étant destinée à tous les artistes. Aujourd'hui, le réseau n'est pas très bien identifié par les acteurs de l'art urbain (cf. questionnaire artistes). Des liens se tissent : Teenage Kicks et la Galerie Comoedia ont intégré le réseau a.c.b. en 2022. Yann Le Berre - L'outsider est le seul artiste de l'art urbain à bénéficier du dispositif d'a.c.b. financé par la Région Bretagne «**Contre Vents et Marées** » dans le cadre de l'invitation de la Chapelle des Ursulines et Maisons des Archers à Quimperlé. La Région Bretagne intègre d'ailleurs l'art urbain au sein des arts visuels, sans prise en compte spécifique, avec une attention à la diffusion sur l'espace urbain.

ACQUISITIONS

Le FRAC Bretagne a acheté une œuvre de Guillaume Pellay, après son exposition « Blé » à 40m3 en 2021. Cependant, Guillaume Pellay ne considère pas ce travail comme relevant de l'art urbain.

La Ville de Rennes prête attention à acquérir des œuvres d'artistes issus de l'art urbain à travers son Fonds Communal d'Art Contemporain.

2.3.2 UN INTÉRÊT CROISSANT DES INSTITUTIONS CULTURELLES

Longtemps ignorées par les institutions culturelles traditionnelles, **les productions des artistes urbains intéressent de plus en plus les musées, centres d'art et centres culturels.** Pour faire entrer cet art dans l'institution, une **démarche volontariste** des directions de ces lieux d'exposition est nécessaire. Ces structures peu familières de ce champ artistique ont souvent recours à des **producteurs intermédiaires**, programmeurs, curateurs, acteurs internes au milieu. Il s'agit d'une forme de **reconnaissance de l'expertise d'acteurs de l'art urbain**, qui révèle aussi une **méconnaissance des structures à cet endroit.**

Des **expositions majeures ont été accueillies en Bretagne** ces dernières années. Cette dynamique traduit et accompagne une reconnaissance du mouvement, à travers un certain nombre d'artistes précurseurs invités. On peut noter par exemple :

- l'exposition d'**Ernest Pignon-Ernest au fonds Hélène et Edouard Leclerc**, 2022

LES MUSÉE DES BEAUX-ARTS

- Le **musée des Beaux-Arts de Vannes** a fait appel à l'association **l'Art Prend la Rue** en 2018 pour réaliser une exposition temporaire, invitant **8 artistes locaux dans ses murs** (Erika Raio, Greky, Les Gens, Mépris, Rezin, Rwick, Snobe, Zermi Fugs).

FOCUS :

Une culture qui évolue en Bretagne par les acteurs, l'exemple du Musée des Beaux Arts

Le musée des Beaux-Arts de Rennes s'est approché en 2021 de l'association **Teenage Kicks**, quelque temps après l'arrivée de **Jean-Roch Bouiller** à la Direction, en 2019. Jean-Roch Bouiller est spécialiste d'art contemporain, et a travaillé au Mucem à Marseille. Son approche de l'art urbain vient de cette expérience, et de l'approche du **Mucem, rare musée à posséder une collection d'art urbain, initiée par une anthropologue, Claire Calogirou.**

Au sein de l'équipe du musée des Beaux-Arts de Rennes, la question de l'art urbain ne fait pas consensus. Deux raisons expliquent cette réticence :

- L'art urbain est en dehors du champ classique de l'art.
- L'art urbain subit un effet de mode.

Jean-Roch Bouiller souhaite surmonter ces barrières qui confrontent les arts entre eux.

Co-production avec Teenage Kicks :

- En 2021, le musée a accueilli dans sa programmation **l'installation d'une œuvre des artistes OX et Ipin**; co-produite à l'occasion de la Biennale d'Art Urbain Teenage Kicks. Cette carte blanche a fait avancer la réflexion au sein de l'équipe, grâce à la facilité de travail avec le producteur et les artistes, l'évidence de l'œuvre dans le patio et hors les murs, et la réception du public.
- La collaboration se poursuit en novembre 2023, le musée accueille une exposition de l'artiste **Gérard Zlotykamien**, précurseur de l'art urbain.

LES CENTRES CULTURELS ET LES CENTRES D'ART CONTEMPORAIN

Des expositions d'art urbain prennent place dans des centres culturels en Bretagne, au milieu des programmations habituelles. Cette dynamique témoigne d'une volonté plus franche d'ouvrir ces lieux à un large public, et de la reconnaissance des programmeurs de la popularité de cet art.

- **L'atelier d'Estienne, Pont-Scorff**, centre d'art contemporain fait une place notable aux artistes d'art urbain dans sa programmation. Son commissaire d'exposition, Christian Mahé, proposant un **cycle d'expositions intitulé (IN) térieur (EX) térieur**, qui depuis 2020 explore l'art urbain dans toutes ses composantes (graffiti, figuratif, collage, abstrait, contextuel ...). Jacques Villeglé, Lek et Sowat, Monkeybird, Levallet ou Romain Froquet font partie des artistes qui y ont été présentés.

Voici quelques autres exemples d'expositions accueillies ces dernières années dans les centres culturels :

Les 3 CHA Châteaugiron
Expositions
WAR ! "grandeur nature" - 2020
Kegrea, "Transitions"- 2022

Le Volume, Vern
Expositions
Leyto - 2018
Patrice Poch - 2013
L'Outsider - 2023

Galerie Albert Bourgeois, Fougères
Exposition

My name is, Exposition collective, Commissariat d'exposition Valériane Mondot - 2019

Galerie de Rohan, Landerneau
Street art - Exposition collective - 2021

Le PHAKT, Rennes
Processus Placard Documents, Mathieu Tremblin / Arzhel Prioult - 2021 (Biennale Teenage Kicks)

Le Triangle, Rennes
Le Triangle Oeuvre d'art, de 2016 à 2020 - Le triangle comme une galerie à ciel ouvert. 12 œuvres réalisées avec notamment les artistes Miss.Tic, Zilda, Pedro, Sean Hart, Felix Rodewaldt, Kelkin, Helen Bur, Ali, Kazy Usclef.

L'atelier d'Estienne
Pont Scorff

Art chemin faisant, Exposition collective (Tarek Benaoum, Vincent Abadie hafez, Marko93) sur un commissariat d'Élise Herszkowicz, directrice de Art Azoï. - 2021
L'incertitude, Levallet - 2021
Anastylose, Monkey Bird - 2021
Joachim Romain - 2020

LES MJC

Historiquement, les MJC (maisons des jeunes et de la cultures), les MPT (maisons pour tous) sont emparées du graffiti en particulier autour des cultures urbaines qui ont été un levier important des politiques jeunesse depuis les années 1990. Aujourd'hui, même s'il ne s'agit pas d'institutions muséales à proprement parler, certaines MJC réservent dans leur projet artistique et culturel une place importante à la diffusion des arts visuels.

- **Le Grand Cordel, Rennes**

WAR! et *Ador* en 2019 et 2020 *Miss t'l guett* en 2022 expositions dans la galerie ainsi que des projets hors les murs.

- **L'Antipode, Rennes**

L'ancien Antipode disposait du 4*4, un mur à programmation qui a exposé une dizaine d'artistes de 2012 à 2022.

Il existe une multitude d'autres initiatives en Bretagne que nous n'avons pas forcément recensées dans le cadre de cette enquête.

FESTIVALS PLURIDISCIPLINAIRES

Les festivals de musique font fréquemment appel à des collectifs d'artistes urbains. Leur capacité à occuper l'espace rapidement, l'impact visuel de leurs propositions, suscitent l'intérêt des organisateurs. Cela s'accompagne parfois de peinture en direct, jonglant entre spectacle vivant et performance artistique.

Art Rock, Quartiers d'été, Les Transmusicales et Les Vieilles Charrues accueillent régulièrement des artistes urbains dans leur programmation.

2.3.3 LES GALERIES ET LE MARCHÉ DE L'ART

LES GALERIES

Les acteurs interrogés ont souligné l'importance des galeries pour la diffusion de l'art urbain, et le manque de ce type de structure en Bretagne.

Historiquement, il y a eu trois galeries dédiées à l'art urbain :

- **la galerie de Nazeem** à Brest (de 2008 à 2012),
- **ma petite Galerie** à Quimper (de 2014 à 2016),
- **la galerie de Sabio** à Landerneau (de 2019 à 2022).

Actuellement, deux galeries réservent une large place aux artistes urbains :

- **Vacarme** à Auray (depuis 2021),
- **Le Comoedia** à Brest (depuis 2019).

D'autres galeries font une place aux artistes d'art urbain, notamment :

- ID Pod, Brest qui diffuse le travail des artistes locaux,
- la Galerie Drama, Rennes,
- la Galerie Vincent Tiercin à Saint-Malo,
- la Galerie Art You à Dinard.

VENTES AUX ENCHÈRES

- Depuis quelques années, l'hôtel des ventes Rennes Enchères propose Art auction, une vente aux enchères régulière dédiée à l'art urbain qui attire de nombreux collectionneurs.
- On trouve dans ces ventes des œuvres d'artistes internationaux, nationaux et quelques locaux.
- Les ventes aux enchères constituent en Bretagne l'une des rares occasions pour les artistes de croiser les collectionneurs.

FOCUS :
Galerie Le Comoedia

- Située dans un ancien cinéma, lieu culturel iconique pour les Brestois, la galerie Le Comoedia, créée par Adeline de Monpezat, expose tous les mouvements artistiques contemporains, dont "le street-art", qui est selon la fondatrice, l'un des mouvements artistiques les plus importants de l'art contemporain.
- Les collectionneurs ou les acheteurs d'art contemporain qu'elle rencontre à Brest ne connaissent pas toujours le street-art mais peuvent avoir un coup de cœur. Car ils retrouvent des références à d'autres pratiques, des techniques qu'ils affectionnent. La galerie met en valeur les parcours, les références des artistes urbains.
- De la même manière que les centres culturels et les musées commissionnent des artistes ou structures internes au milieu, Adeline propose à des artistes ou chercheurs d'art urbain d'être commissaires d'exposition.

"A chacune de nos expos, on présente des artistes d'art urbain. Miss.Tic a accepté de faire partie de la première expo. 27 street-artistes ont été présentés, notamment Speedy Graphito, Astro, Levalet, l'Atlas, Rezo."

- Adeline souhaite promouvoir des artistes locaux. Ainsi, elle a invité L'Outsider, Soem, Wen 2, PakOne, Royalti, Numa Monsi ou Tom Geleb (un brestois qui vit à Paris).

"Sur la dernière expo Street art, nous avons vendu 51% d'œuvres d'artistes bretons, ce qui représente 25% du chiffre d'affaires. Les acheteurs brestois viennent car ils vont reconnaître des artistes qu'ils voient dans la rue : Wen 2, PakOne,"

- La Galerie Le Comoedia a fait un focus sur les femmes dans le street-art avec l'exposition-vente "Urbaines", qui s'est tenue du 12 janvier au 1er mars 2023.
 - Adeline a souhaité travailler avec la municipalité afin de s'associer à des événements culturels. Mais elle constate une frilosité de la Ville de Brest à accompagner des structures privées. Il semble difficile de créer des liens entre le secteur marchand et le secteur associatif, qui pourtant participent tous les deux à l'économie des artistes.
-

2.3.4 LES LIEUX NON DÉDIÉS A L'ART

Les commerces, bars, restaurants sont parfois des lieux de monstration alternatifs de l'art urbain. Ces espaces sont importants dans la diffusion de cet art populaire, on peut citer par exemple Art au Bar au Minihic-sur-Rance ou le Barex'po à Rennes.

3. Les acteurs publics et l'art urbain

Pour expliquer comment les acteurs publics, et notamment les collectivités bretonnes, se sont progressivement intéressés à l'art urbain, jusqu'à ce qu'il devienne un sujet incontournable de leur politique culturelle et touristique, nous décrivons les mécanismes qui se sont mis en place depuis près de 30 ans en Bretagne.

Dans un premier temps, nous nous penchons sur **l'évolution de la perception de l'art urbain par les acteurs publics en Bretagne** : d'une politique de propreté à un levier des politiques jeunesse, pour finalement être incluse dans les politiques culturelles des villes. C'est ensuite, sous l'angle de la liberté de création, que nous aborderons la question des pouvoirs publics qui semblent chercher un équilibre entre une volonté d'harmoniser les types et formes d'interventions et le respect de la liberté de création. Puis, nous nous appuyerons sur **des études de cas de plusieurs villes bretonnes**.

Pour cette partie, nous nous sommes appuyés sur les retours d'expérience de Mathias Orhan et sur les entretiens menés avec Jean-François Bertrand (responsable du service Arts et Développement Territorial de la Région Bretagne), Olivier Curt, (ABF du Morbihan), Jérémiah Blanchard (adjoint au directeur des Affaires Culturelles de Saint-Brieuc), Julien Kerguillec (élu à la Culture de Morlaix), Elise Desprez (ancienne directrice Culture Animation Patrimoine à Brest Métropole), Hélène Duguern (directrice adjointe Culture et Patrimoine de Brest Métropole), Benoît Careil (élu à la Culture à Rennes), Nathalie Ribet, (responsable du service Soutien aux Projets Culturels à Rennes), Fatima Salhi, (chargée de mission Street-art à Rennes), Anne-Marie Bressolier (directrice de la Culture et du Patrimoine à Lorient), Laurent Sanchez (président de l'Art prend la Rue à Vannes) et Thi-Thai Nguyen (responsable de la Villa Gregam à Grand-Champ).

3.1 ÉVOLUTION DE LA PERCEPTION DE L'ART URBAIN PAR LES ACTEURS PUBLICS EN BRETAGNE

L'intérêt des pouvoirs publics pour le graffiti est ancien. Mais ce n'est que récemment qu'il est entré dans les préoccupations des acteurs culturels; précédés par les acteurs de la propreté dans les années 1980 et ceux de l'action socioculturelle/de jeunesse dans les années 1990.

VANDALISME ET RÉPRESSION

Apparu à la fin des années 1980 en Bretagne, le graffiti (plus précisément "Name Writing" ou «Graffiti Writing») est appelé communément tag (signature) et/ou graff (écriture du nom plus élaborée). Il était d'abord une pratique imposée à la vue de tous, considérée comme une dégradation par les habitants et les collectivités. Dans le sillage des politiques municipales de répression conduites dans les grandes villes américaines (Austin, 2001¹³; Kramer, 2015¹⁴) ou de Paris (Vaslin, 2021¹⁵), **les municipalités bretonnes ont elles aussi appréhendé le graffiti avant tout sous les angles de la propreté et de la lutte contre le «sentiment d'insécurité».**

UN OUTIL DES POLITIQUES JEUNESSE

Dès le début des années 1990, c'est par le biais des "politiques de jeunesse" que les pouvoirs publics s'emparent des "cultures urbaines": soutenant des ateliers de pratiques dans les MJC (Maison des Jeunes et de la Culture) et MPT (Maison Pour Tous), centres culturels et lieux d'accueil jeunes. Le graff, comme la danse, le rap ou le deejaying deviennent des activités proposées dans presque tous les centres d'accueil jeunes. Les pratiquants sont, à cette période, essentiellement des jeunes. Les cultures urbaines sont un levier de canalisation de la jeunesse, et ce notamment dans les quartiers populaires où se développe la politique dite "de la ville", dont le volet culturel, s'appuyant sur les pratiques hip-hop, contribue autant à leur développement qu'à la stigmatisation des jeunes qui les pratiquent (Hammou, 2014¹⁶).

¹³ *Taking the Train: How Graffiti Art Became an Urban Crisis in New York City*, Joe Austin, Columbia University Press, 2001

¹⁴ *Taking the Train: How Graffiti Art Became an Urban Crisis in New York City*, Joe Austin, Columbia University Press, 2001

¹⁵ *Gouverner les graffitis*, Julie Vaslin, Presses universitaires de Grenoble, UGA Éditions, coll. « Politiques culturelles », 2021

¹⁶ *Une histoire du rap en France*, Karim Hammou, Paris, La Découverte, 2012

DU GRAFFITI AU STREET-ART : CHANGEMENT DE REGARD

A partir du **début des années 2000**, un nouveau courant se développe partout dans le monde, multipliant les formes (muralisme, collage, pochoirs ...), que l'on nomme alors **street-art**. Les formes proposées semblent **plus acceptables, plus faciles d'accès**, elles permettent à leurs auteurs (qui sont parfois d'anciens graffeurs, mais pas toujours), de **contourner la répression qui pèse sur la pratique du graffiti**. Enfin, ces formes sont progressivement diffusées sur Internet, ce qui accentue le succès croissant de ce nouveau mouvement. D'autres acteurs apparaissent. Les regards du public et des pouvoirs publics évoluent.

Le mouvement Street-art se développe en Bretagne à partir de 2010. Les premiers événements majeurs présentent une des formes plus spectaculaires du street-art, **le muralisme**; comme à Brest avec l'événement Crimes of Minds, puis Teenage Kicks à Rennes ou plus tard Just Do Paint à Saint-Brieuc. **L'art urbain ou street-art intéressent dès lors les services culturels**, qui les intègrent à leur mission, comme ce fut le cas à Rennes en 2016.

LA MÉDIATION AU CŒUR DE L'ART URBAIN

L'art urbain se pratique et s'expose avant tout dans l'espace public. Il n'y a pas de barrière pour y accéder, il ne faut pas se déplacer ou entrer dans un musée. La présence au quotidien de l'art urbain ici et là favorise une sorte de connaissance personnelle et collective. Si on s'y intéresse, cette appétence est nourrie par l'omniprésence de ces œuvres dans la rue ou sur Internet, permettant d'avoir accès à certains codes culturels de ces pratiques. Contrairement au **processus de création traditionnelle, où le travail artistique est produit dans un atelier**, dans un espace clos et privé, **l'art urbain bénéficie d'un rapport immédiat avec le public, une forme de médiation plus spontanée**.

Les **performances d'Heol ou les actions menées par l'association Street Art Sans Frontières**, dont l'objectif est de faire participer le public aux créations, font de **l'acte de création un moment au moins aussi important que la réalisation**.

Les politiques publiques se sont emparées de cette force inhérente à l'art urbain: "la médiation spontanée", en finançant des

actions culturelles. Il s'agit d'un volet important des financements publics, levier pour les acteurs publics comme pour les artistes. Les ateliers d'initiation aux pratiques, les visites guidées, les résidences en milieu scolaire, sont la plupart du temps des préalables au financement de la création, au risque de poser la médiation avant l'acte artistique.

La Région Bretagne considère qu'il y a une **prise directe entre l'art urbain et son souhait de favoriser la rencontre entre les artistes et les habitants.** Cependant, l'art urbain n'est pas très présent dans les projets qu'elle accompagne. Cela s'explique par l'absence de critères permettant de savoir de quel courant relève les projets soutenus, le peu de sollicitations des acteurs publics, le manque de structuration des projets. La Région souhaite avancer sur ces formes-là. Les initiatives ayant bénéficié des financements de la Région sont les festivals Just Do Paint, le SPOTE et Teenage Kicks, ainsi que des projets qui relèvent plutôt de l'art public, comme les 4x3 de l'endroit édition à Rennes ou des expositions photos grand format dans l'espace public (festival photo de la Gacilly).

URBANISME TEMPORAIRE

Le graffiti, comme l'art urbain, bien avant que les politiques urbaines s'emparent des questions d'urbanisme temporaire, investissaient les friches. Depuis les expériences de *Crimes of Minds* en 2014 à Brest, et surtout de *DéDale* à Vannes en 2022 l'urbanisme temporaire, qui permettent d'occuper un espace ayant vocation à muter, deviennent de plus en plus coutumières des services et des élus.

Pour les propriétaires des lieux (privés, SEM ou collectivité), **l'urbanisme temporaire permet d'occuper des espaces vacants sans investir dans du gardiennage**, permettant parfois d'en tirer un loyer, et de le rendre attractif. Si *le SPOTE* (Brest) a été financé par la Région Bretagne, cela relève de l'intérêt porté aux projets d'occupation temporaire, s'intégrant au renouvellement urbain et ouverts à la population. **Le conseil régional souhaite aujourd'hui accompagner des projets plus structurants, ce qui peut sembler paradoxal dans le cas de projets temporaires dans ces lieux de transition.** C'est aussi une façon de répondre aux besoins d'ateliers pour les artistes, et enfin de faire découvrir au public des pratiques et des lieux atypiques. Le côté temporaire peut être difficile à vivre pour les acteurs concernés, **l'expérimentation se solde par une fin**, et un besoin de retrouver à nouveau des espaces, et de réinvestir de l'énergie.

BUDGETS PARTICIPATIFS

La popularité de l'art urbain se traduit par le nombre croissant de projets déposés dans le cadre des budgets participatifs dans les villes de Bretagne.

- À Rennes, le projet Safari Graffiti qui a produit une vingtaine d'œuvres, émane du budget participatif de 2019.
- À Brest, la réalisation de 7 fresques par l'association Projet 00 a été votée au budget participatif en 2022.
- À Lorient, le budget participatif a insufflé l'idée de peinture murale dans la ville, qui devrait probablement se concrétiser en 2023.

En regardant dans la Région voisine des Pays de la Loire, deux initiatives structurantes de la politique du Mans en régie directe sont nées du budget participatif :

- le festival "Plein Champs"
- le programme de transformation murale à travers la ville.

MARKETING TERRITORIAL

L'art urbain fait désormais partie intégrante de nos villes. **Les artistes ont prouvé leur capacité à se saisir des espaces comme d'un terrain de jeu.** Notamment ceux considérés comme inesthétiques ou abandonnés. Ils réalisent des fresques, des collages qui peuvent mettre en couleur un espace, jusqu'à en révéler la singularité, transformer le regard

qu'on porte sur une architecture, une ville, composant parfois des musées à ciel ouvert. Les municipalités s'en sont emparées comme d'un vecteur d'attractivité touristique, donnant une image de ville culturelle, dynamique. Elles soutiennent ainsi des événements (financements, aides en nature...), avec des acteurs locaux. Ces temps forts sont très fédérateurs, et ne concernent pas seulement les passionnés d'art urbain. Si à l'origine l'art urbain est spontané, il devient de plus en plus commandité au regard du succès touristique qu'il suscite. Des parcours de visites guidées des œuvres dans l'espace public se sont ainsi développés progressivement, souvent en lien avec des productions réalisées lors des événements, comme c'est le cas à Morlaix, Saint-Brieuc, Rennes, ou Vannes.

EN CONCLUSION

Soutiens à la jeunesse populaire, puis logiques de transformations urbaines, impératif participatif et attractivité territoriale : **les raisons qu'ont les pouvoirs publics de promouvoir l'art urbain sont de plus en plus nombreuses**, apparaissant comme autant de détours politiques pour soutenir une pratique culturelle, **au prix cependant d'une reconnaissance et d'un accompagnement du travail artistique encore rares** dans les actions des services culturels eux-mêmes".

3.2 GOUVERNER L'ESPACE PUBLIC¹⁷

Les politiques publiques s'emparent aujourd'hui largement de l'art urbain témoignant d'une reconnaissance de cette forme sur le plan artistique, mais également comme un levier de politiques en faveur des droits culturels, de la gouvernance de l'espace public, et de l'attractivité territoriale. L'art urbain est traversé par une tension: la reconnaissance institutionnelle et le soutien nécessaire au développement de cette pratique, faisant craindre la disparition de ses singularités. L'institutionnalisation fait évoluer les esthétiques, les pratiques et peut créer des tensions internes. Se pose ainsi la question d'un équilibre entre liberté de création et institutionnalisation.

UN ART NON COMMISSIONNE

L'art urbain est une tentative populaire de se réapproprier les espaces communs par l'art en ré-investissant la rue, concurrençant par ses actions les panneaux publicitaires, les enseignes commerciales, les panneaux de signalisation, et opposant une liberté totale aux injonctions imposées par la société. Par essence illégale, la pratique de l'art urbain s'affranchit de toutes réglementations, **elle s'impose à la fabrique urbaine et s'oppose à toute forme de commissariat public cherchant à limiter son expression.**

EFFACEMENT

Depuis le milieu des années 90, les collectivités se sont d'abord emparées de ces pratiques sous l'angle de l'effacement.

Systématique à Paris et dans quelques artères centrales des métropoles, l'effacement est le plus souvent contractuel entre les services municipaux, les propriétaires et des entreprises délégataires. Malgré le développement des soutiens ponctuels à l'art urbain, l'effacement reste un budget public important contribuant à la disparition de nombreuses oeuvres.

L'exemple de la Ville de Rennes La collectivité a développé une application **"Rennes cité zen"** qui permet de signaler un tag dans l'espace public par les particuliers. La Ville s'engage à effacer les tags sous environ 2 Semaines; les agents municipaux interviennent sans accord préalable du propriétaire. Il est possible de refuser l'intervention de la Ville, en faisant une demande en ligne ou par courrier à Madame La Maire. 30 000m² de tags sont effacés chaque année à Rennes, le coût pour la collectivité est de 450 000 € chaque année.

La multiplication des marchés publics d'effacement des graffitis a contribué à la professionnalisation des techniques (peintures de recouvrement, méthodes d'hydrogommage, produits chimiques) et à la structuration d'un marché de l'effacement. Alimenté par l'argent public, **le marché de l'effacement représente, à n'en pas douter, un secteur bien plus prospère que celui de l'art urbain.**

LAISSER-FAIRE

La popularité de cette forme d'occupation artistique et citoyenne de la rue oblige les acteurs publiques à se questionner sur ce qui peut, doit ou mérite à leurs yeux d'exister. Depuis quelques années, une forme de tolérance s'est développée dans un certain nombre de villes bretonnes.

À Brest, sans l'autoriser clairement, la municipalité a adopté **une politique de laisser-faire,** une zone grise laissant le soin aux agents de décider ce qui doit être ou ne pas être effacé. Les tags, les graffitis injurieux, racistes, ou à caractère politique sont systématiquement effacés. **Les collages spontanés de Paul Bloas restent parfois quelques années** jusqu'à ce qu'ils se décollent naturellement. **À Rennes, certaines œuvres de l'artiste très populaire WAR! sont pratiquement patrimonialisées.** Il arrive parfois que les services de nettoyage demandent l'avis des services culturels avant l'effacement de certaines œuvres, ce qui transforme, de fait les agents de propreté à devenir des curateurs de l'art dans l'espace public.

ART PUBLIC AUTORISÉ

Malgré cette composante anti-institutionnelle de l'art urbain, **un certain nombre d'événements, de festivals, de murs à programmation se sont créés** au fil du temps, **obligeant les acteurs** qui portent et diffusent cette pratique (artistes, festivals, associations,...) **à se confronter au cadre juridique, aux règles d'urbanisme** - dont le droit de propriété et les périmètres classés. Pour réaliser une œuvre dans l'espace public légalement, la structure doit déposer une demande au service d'urbanisme de la ville, qui est examinée par l'architecte de la ville et des bâtiments de France, si l'œuvre entre dans son périmètre d'intervention.

¹⁷ Gouverner les graffitis, Julie Vaslin, Presses universitaires de Grenoble, UGA Éditions, coll. « Politiques culturelles », 2021

TENSIONS ENTRE ART NON COMMISSIONNÉ ET ART COMMISSIONNÉ

Le muralisme et le graffiti ne font pas toujours bon ménage. Les murals, réalisés légalement avec de gros moyens, concurrencent visuellement les lettrages, les chromes, les rouleaux et toits réalisés illégalement avec une grosse prise de risque, physique comme pénale. Sur le plan spatial, les murals sont de plus en plus nombreux, visibles, ils concurrencent les graffitis dans l'espace de la ville (où ils sont par ailleurs souvent effacés). Même si certains artistes pratiquent à la fois le graffiti et réalisent des murals, d'autres ont spécialisé leur pratique dans l'un ou l'autre des deux registres. Les logiques de commandes et d'appels à projets qui président à la réalisation des murals mettent les artistes en concurrence, et parfois en porte-à-faux, lorsqu'il s'agit de réaliser des murals autorisés pour financer leur travail et développer leur créativité dans la pratique du graffiti.

Le développement des projets d'art urbain légaux accentue ainsi, paradoxalement, les tensions entre monde du muralisme et monde du graffiti. Si le premier a le vent en poupe, il est important qu'il ne menace pas le second, terreau historique et actuel de la créativité des artistes.

ART COMMISSIONNÉ ET ART NON COMMISSIONNÉ PEUVENT-ILS CO-EXISTER ?

La manière dont les artistes soutenus par les pouvoirs publics sont sélectionnés pour les projets d'art urbain est cruciale. Certaines questions peuvent-être formalisées permettant une articulation entre ces pratiques :

- Comment l'œuvre permet une forme de co-existence avec les interventions des graffeurs existantes ou à venir ?
- Quelles sont les recommandations des acteurs locaux, qui connaissent les artistes, les esthétiques du graffiti et du muralisme local ?

Pour la sélection d'une œuvre rue de Saint Malo à Rennes, un jury constitué d'habitants.e.s., d'élus.e.s, de membres des services municipaux, d'artistes et de spécialistes de l'art urbain a ainsi été constitué. Le jury a intégré dans ses critères de sélection la réflexion sur la place des graffitis à venir sur ce spot historique (ce qui aurait pu être mentionné dans le cahier des charges). L'artiste **WAR !** retenu a pris en compte la possibilité de futurs graffitis en laissant une bande de 3 mètres au sein de laquelle les graffs peuvent cohabiter avec la fresque. Cependant, le choix de l'artiste a suscité des débats dans le milieu. Sa visibilité déjà très forte dans l'espace public rennais, et la patrimonialisation de ses œuvres réalisées illégalement posent questions. La mobilisation d'autant d'artistes (près de 90 réponses) pour choisir finalement l'artiste urbain le plus reconnu sur le sol rennais est-elle pertinente ? Quel risque est prêt à prendre une collectivité s'agissant d'œuvres dans l'espace public ?

UNE COLLABORATION ENTRE INSTITUTIONS ET STRUCTURES D'ART URBAIN

Le rapport entre les structures d'art urbain et les acteurs publics a beaucoup évolué. Lors des premières éditions de festivals, les organisateurs connaissaient mal les réglementations, et agissaient selon des méthodes éprouvées dans leurs pratiques. Un dialogue s'est instauré au fur et à mesure, notamment par le biais des financements par les collectivités, qui engagent dès lors leur responsabilité.

Les structures productrices d'art urbain ont été amenées à porter attention au cadre juridique et collaborer avec les services et les Architectes des Bâtiments de France.

Si cette collaboration a impliqué une meilleure connaissance du cadre juridique de la part des producteurs d'art urbain, réciproquement, les ABF et services se sont penchés de plus près sur cet art.

La notion de **liberté de création artistique est mieux acceptée par les services d'urbanisme et les ABF qui autorisent de plus en plus des réalisations** modifiant la façade sans esquisses préalables. Un cadre peut être défini, surtout des préconisations (palettes de couleurs, thématiques ...). Il s'agit d'un choix politique, qui implique une certaine confiance entre le porteur de projet et la collectivité. Les collaborations ne sont pas toujours aisées. Des incompréhensions entre les enjeux respectifs demeurent. **Des avis défavorables des ABF ont conduit à l'annulation d'interventions artistiques parfois centrales dans une programmation.**

LIBERTÉ DE CRÉATION ET CENSURE

La liberté de création inhérente à l'essence de l'art urbain, est un sujet majeur pour les porteurs de projet, producteurs d'art urbain. La majorité des festivals ont pris le parti de donner carte blanche aux artistes sur les surfaces proposées. La rémunération des artistes pour réaliser ces œuvres est généralement assez faible au regard du travail demandé, mais préserve un cadre propice à la création, là où une commande, qui contraint davantage la liberté de création, est mieux rémunérée.

Ce parti pris peut aussi avoir un autre travers, celui de programmer des artistes dont le travail flatte l'œil du public, et qui produisent des esthétiques décoratives et consensuelles, atténuant la portée subversive de l'art urbain.

En dépit du travail mené en amont avec les collectivités, **il arrive que l'œuvre réalisée pose problème.** Ce fût le cas à Saint-Malo en 2017. La collectivité et la CCI ont censuré des éléments de l'œuvre "Saumon Sauvage" de l'artiste espagnol Escif. Il y avait intégré des slogans photographiés dans l'espace public ("non à la destruction de Notre-Dame des landes", ou "Saumon sauvage - à consommer avant la fin du capitalisme"). L'artiste a donné son accord aux organisateurs de la Biennale d'Art Urbain Teenage Kicks d'effacer ces slogans en laissant les marques de cet effacement, on pourrait avec un peu d'humour renommer l'œuvre d'Escif : "Saumon Apprivoisé".

ART URBAIN OU ART DANS L'ESPACE PUBLIC?

Si les Villes se sont progressivement saisies du sujet de l'art urbain, on constate une volonté d'inclure cette question à un sujet plus général, l'art dans l'espace public.

Cette inclusion reflète la volonté :

- D'harmoniser les interventions dans la rue.
- De se défaire des clivages artistiques, comme c'est le cas à Rennes.
- De se soucier davantage de la réception de cet art financé publiquement, que de son champ artistique, comme l'ont exprimé les services de Brest.

Un certain nombre d'appels d'offres ou à projets à destination des acteurs de l'art urbain ont vu le jour en Bretagne

- Rennes en 2022 avec un appel à création art urbain «Murale 39 rue de Saint-Malo 35000 Rennes Métropole» pour une oeuvre pérenne sur une surface totale de 225 m²,
- La Ville de Brest a recours à des commandes publiques, dans le cadre des fêtes maritimes. Un appel à projet a été lancé en 2022 pour la réalisation d'une fresque sur le parking du quartier Bellevue.
- A Vannes, appel à projets concernant l'utilisation d'un tiers-lieu éphémère remporté par l'Art prend la rue.
- A La Mézière, un appel d'offre est lancé par le conseil général du département d'Ille et Vilaine pour la réalisation d'une oeuvre de 920m² en 2023.

Ces appels à projet ouverts aux artistes urbains répondent fréquemment à des problématiques de propreté (volonté d'effacer des graffitis ou de remplacer un espace graffiti par une oeuvre) ou d'embellissement, orientant les cahiers des charges en ce sens. La mise en concurrence s'ajoute à la production d'esquisse préalable servant au choix des jurys. Là encore, la question de la rémunération de ce travail chronophage, se pose.

A notre connaissance, **il n'y a pas eu de procédure de 1% incluant des projets d'art urbain en Bretagne.**

L'ART URBAIN DANS LES LIEUX DE RECHERCHE ET D'ENSEIGNEMENT

L'art urbain est très peu enseigné dans les écoles et universités, tant dans son histoire que dans sa pratique. Plusieurs explications peuvent être proposées :

L'art urbain est un art qui se passe souvent de discours.

Peu de chercheurs et enseignants travaillent sur ces enjeux esthétiques.

La recherche, l'archivage, l'historisation de l'art urbain en sont à leurs prémices.

Les Écoles et les lieux d'enseignement artistiques ont une approche qui relève davantage de « l'art dans l'espace public ».

L'EUR CAPS ("approches créatives de l'espace public") de l'Université Rennes II, s'est récemment saisi du sujet en proposant un module « À la rue ! » dont Teenage Kicks et The Blind¹⁸ ont été intervenants.

Cette thématique reste très marginale dans l'enseignement proposé au sein du Master. On peut supposer que la reconnaissance de l'art urbain comme art, passera notamment par l'enseignement de son histoire dans les cursus artistiques.

¹⁸ The Blind est un artiste urbain nantais qui réalise des oeuvres en braille.

3.3 RETROSPECTIVES DE L'ART URBAIN DANS QUELQUES VILLES DE BRETAGNE

Après avoir proposé un regard sur l'évolution de la réception de l'art urbain par les politiques publiques en Bretagne, soulevé des enjeux et problématiques inhérents à l'institutionnalisation de cet art, notamment la manière dont la liberté de création et la juste rémunération est au cœur d'une possible collaboration entre acteurs publics et acteurs de l'art urbain, nous proposons des études de cas de collectivités bretonnes (à partir d'entretiens réalisés).

3.3.1 RENNES

Rennes est réputée pour avoir été volontariste dans la mise en place d'une **politique dédiée au graffiti**.

> **Dès les années 2000**, via la politique jeunesse, le premier **Dispositif "graff"**, créé en concertation avec les graffeurs locaux. Il proposait une trentaine de murs autorisés à la pratique libre. **Ce dispositif s'appuyait en partie sur une enveloppe dédiée à la politique de nettoyage du graffiti**.

> **En 2000**, la collectivité a mis en place une **politique de commandes publiques**, demandant aux associations de graffeurs de décorer des palissades de chantier ou des murs qui posent pour la plupart des problèmes de graffitis sauvages, sollicitant ainsi de manière paradoxale les artistes pour lutter contre leur propre pratique illégale. Aujourd'hui encore, les appels à projets demeurent souvent liés à des questions de

propreté publique. Le dernier en date est celui de la rue de Saint-Malo en 2022, sur une façade parapublique (propriété Archipel Habitat) qui est le support récurrent de graffitis.

> **En 2013, la création de la Biennale d'Art Urbain "Teenage Kicks" par des artistes rennais, participe fortement à la démocratisation de ces pratiques**. Soutenue par la municipalité, la Biennale programme des expositions, des réalisations monumentales et autres événements autour du graffiti, invitant Des artistes locaux et internationaux à créer des œuvres dans la ville.

> A partir de **2014, le Dispositif graff est devenu le R.U.E.** (Réseau Urbain d'Expression). L'association ASARUE, qui regroupe une quinzaine d'artistes, participe alors à la gestion des murs de ce dispositif en concertation avec

les acteurs de l'art urbain et la Ville de Rennes. Aujourd'hui, cette association gère un espace d'atelier commun dédié au street art dans un local loué à la Ville de Rennes, ainsi que le site Internet rue.bzh.

> **Benoît Careil, arrivé en 2014** en tant qu'élu à la culture, a **souhaité mener une politique plus inclusive**, élargissant le prisme des actions relevant du champ culturel aux actions favorisant la cohésion sociale et la diversité des cultures. Il soutient **l'achat d'œuvres d'art urbain dans le fond communal d'art contemporain** en acquérant une œuvre de War! en 2018, puis de Patrice Poch, Brez, Dino Voodoo, Olivier Chaos et Goom.

> **En 2016, la gestion des politiques liées au "street-art"** (expression dédiée à Rennes) est **transférée du service jeunesse à celui de la culture**. Ce transfert n'a pas concerné que le street art, il s'agissait d'une vision englobant d'autres champs artistiques (cultures urbaines et musiques actuelles).

> La partie du poste dédiée au sein du service jeunesse, a donc été transféré à un chargé de mission au sein de la Direction de la Culture, avec une partie du temps de travail dédié à ces esthétiques. **Fatima Salhi a pris le poste en 2018**, apportant un soutien financier et une ingénierie aux acteurs et projets.

> **A l'initiative de la Ville, s'est créée l'association du MUR de Rennes en 2019**, qui gère désormais un espace de création à ciel ouvert rue Vasselot.

D'autres initiatives **nées du budget participatif sont soutenues par la Ville**, comme le musée à ciel ouvert en 2017, Safari Graffiti en 2018, ou le Garaj' en 2021.

> Après la mise en place d'une politique publique relative aux arts urbains, le souhait de la Ville est aujourd'hui de ne pas faire de politiques spécifiques à cette esthétique. Il s'agirait ainsi d'inclure les arts urbains au sein des arts visuels.

3.3.2 BREST

LE PORT DE BREST

L'artiste Sabio décrit la Ville de **Brest comme un moteur du street-art dans le Finistère**, lié notamment à son passé industriel, sa reconstruction d'après-guerre et son port de commerce.

> Dès les années 1980, **Paul Bloas**, un artiste emblématique, colle des géants peints sur papier sur le **port de commerce**.
> Dans les années 1990, le port qui se transforme en **friche devient un spot incontournable du graffiti**. Un événement marquant de ce spot est **"la z'maine du graff"**, une jam **organisée par les graffeurs et Le Fourneau en 1999 et 2000**. Il ne reste désormais que quelques murs de cette friche, la Ville de Brest a entamé un projet de constitution d'archives photographiques des œuvres qui ont été réalisées à cette époque sur le port de commerce : projet Arcanes¹⁹. La présence d'un **magasin de bombes de peinture, 'U Know'** tenu par un graffeur, a contribué fortement à dynamiser la scène locale.

> **De 2008 à 2012, "la galerie de Nazeem"**, créée par l'un des précurseurs du graffiti brestois, croise les esthétiques liées à l'art urbain, mais aussi à l'art contemporain et au design lorsque Guillaume Pellay prendra le relais de Nazeem.

> **De 2010 à 2013, le projet Crimes of Minds**, piloté par l'association **Sugar Rush** et l'artiste

Liliwenn, avec le soutien de de la Ville de Brest, et Brest Métropole, est à l'origine d'un parcours de **21 fresques** de différents artistes dans la ville de Brest.

> **En 2013, la Ville a proposé à Crimes of Minds** de réaliser une rétrospective aux Capucins. Après le départ de la Marine Nationale en 2004, le bâtiment était resté interdit au public. Les travaux pour en faire "un espace public couvert" ont débuté en 2012. La municipalité a choisi d'ouvrir le lieu au fur et à mesure des aménagements. Le succès de cet événement (expositions, performances, concerts,...), **a marqué les services de la Ville quant à la capacité des acteurs de l'art urbain à mobiliser des artistes**, et à faire venir un large public.

> D'autres initiatives, comme l'atelier galerie du Grand truc ou la galerie ID Pod participeront aussi à la diffusion des travaux d'artistes locaux ou nationaux. Les **C29**, groupe de graffeurs locaux très prolifiques en Bretagne, organisent fréquemment de grands murs (jam) à Brest.

> **Les élus se questionnent sur l'acceptation des œuvres d'art dans l'espace public** depuis que l'une des œuvres réalisées dans cadre du 1% du tramway a été considérée comme "la plus moche de France" **en 2016**, (par les auditeurs de RMC). Ainsi, les élus souhaitent **réaliser un cahier des charges** qui concerne moins les œuvres en elles-mêmes que **leur appropriation**, l'acceptation de celles-ci par le public. Hélène Luguern précise que l'art

urbain bénéficie généralement d'une bonne réception et de l'adhésion du public à Brest.

> **En 2021**, quand le **centre de tri de la Poste** (plus de 4000 m²) a déménagé du centre-ville, la Poste a contacté le service culturel de Brest pour mettre à disposition ce lieu sur le modèle de "DéDalE" à Vannes, le temps de lancer les travaux pour la reconversion en résidence senior.

La Ville s'est appuyée sur l'association **Projet 00, menée par deux artistes, Wen2 et Worm**, qui ont créé l'événement **Le Spote**. Il a réuni près de **20 000 spectateurs** dans ces anciens locaux.

La Ville de Brest réfléchit à de nouveaux lieux qui suscitent la curiosité des habitants et pourraient être investis par des artistes.

> L'art urbain à Brest continue son essor avec la présence de **l'une des rares galeries de Bretagne dédiant une part de son espace à l'art urbain : la galerie Comoedia, ouverte en 2019**, avec plus de 30 street-artistes exposés et représentés.

C'est aussi le lieu d'ancrage des éditions Peinture, portées par Guillaume Pellay et Mathieu Julien, qui publient des ouvrages, monographies et textes théoriques dédiés à la documentation du graffiti actuel.

> **En 2022, l'association "Projet 00"** a obtenu par vote au **budget participatif** le financement de **7 fresques dans 7 quartiers de la ville**; soit une somme de 98 000 euros. La Ville a ajouté 40 000 euros pour réaliser un playground de basket.

¹⁹ Arcanes est né à l'initiative de la Fédération de l'Art Urbain. Arcanes est un fond de dotation dont le but est de constituer un fond d'archive dématérialisé de l'art urbain pour en favoriser l'étude et la mémoire. Plus d'informations en annexe

3.3.3 SAINT-BRIEUC

Saint-Brieuc a une histoire forte autour du graffiti, avec une scène locale qui a été très active à la fin des années 90 et au début des années 2000. Quelques friches industrielles ont participé à la dynamique de cette scène, mais beaucoup de ces artistes se sont exilés dans d'autres villes.

> **Cité Rap**, événement pluridisciplinaire autour des cultures urbaines, a débuté en 1993 proposant pendant 14 ans une programmation faisant la part belle au graffiti, puis au street-art. Cité Rap a grandement participé à la reconnaissance de ce mouvement et à son ouverture au public.

> Le festival **Art Rock** a accueilli à plusieurs reprises des figures artistiques importantes de ce mouvement.

> **Just Do Paint** est le premier festival créé par un artiste local en partenariat avec le réseau associatif briochain en 2018. Durant 4 éditions, il a produit une quarantaine d'œuvres de muralisme dans l'espace public briochin. L'événement a pris fin en 2022.

Les festivals Just Do Paint et Robien les murs ont créé une réelle culture de l'art urbain à Saint-Brieuc et une demande des habitants. Un an après la dissolution d'Event Marker'z et de son festival Just DO Paint, Shake Art festival, porté par l'association Atypik et le collectif de graffeurs TSF Crew et soutenu

par la municipalité, devrait voir le jour à l'été 2023. L'association Colors BZh, originaire de Saint-Brieuc, portera également plusieurs événements sur le département des Côtes d'Armor.

Plus généralement, la Ville s'interroge quant à une direction artistique pour l'art dans l'espace public, ou d'un **commissariat partagé** afin d'harmoniser les propositions. Il s'agit de trouver un équilibre entre pratique libre et commissionnée, entre liberté artistique et respect du patrimoine, partage de l'espace public pour tous-tes et appropriation selon le directeur adjoint à la Culture de Saint-Brieuc, Jeremiah Blanchard. La municipalité souhaite faire un état des lieux, identifier l'existant, le répertorier, se questionner sur la patrimonialisation de certaines œuvres (parfois réalisées illégalement).

L'art urbain est important auprès de la population locale comme des touristes, principal moteur de la fréquentation touristique de la ville. Les plans des visites qui partent le plus sont ceux qui répertorient les œuvres de street-art. Ce motif incite les élus à soutenir et structurer les initiatives de street-art. De l'opposition, à l'intérêt, il y a une volonté politique forte d'aller sur ces formes-là. Il y a une **myriade de petites opérations** portées par des acteurs plus discrets comme une association qui promeut la culture bretonne et qui a travaillé sur le collage.

3.3.5 VANNES

Vannes a accueilli **DéDaIE, de 2018 à 2021**, une action emblématique et marquante, inscrivant cette ville d'art et d'histoire, port de plaisance du Golfe du Morbihan, dans le paysage de l'art urbain en Bretagne.

> En 2014, des passionnés d'art urbain organisent des interventions d'artistes dans la ville (collage, muralisme).

> En 2017, ils organisent la première jam dans le centre-ville : Vannes et sa Street, invitant une dizaine d'artistes à peindre des surfaces d'un passage semi-enterré. **L'association L'Art Prend la Rue** a été créée par ces passionnés, notamment Laurent Sanchez, l'un des fondateurs du site Internet street-art-avenue²⁰.

> La même année, l'emblématique projet d'art urbain, **DéDaIE a pris place dans une friche de 3000 m²**, sur la Rive gauche du port de Vannes; dans un ancien bâtiment qui abritait la Direction Départementale de l'Équipement de Vannes (origine du nom DéDaIE). La Ville a mis gracieusement à disposition les locaux de la DDE. Le projet a été financé par des fonds issus du mécénat privé, porté et mis en place par des bénévoles de l'association L'art prend la Rue.

DéDaIE présentait les travaux d'artistes, dans l'esprit d'une exploration d'Urbex. **L'association a invité 119 artistes à intervenir entre 2017 et 2021**. Chaque artiste investissait une pièce du bâtiment, présentant au public une œuvre de façon immersive. Un rez-de-chaussée ouvert au

public était investi par des artistes rémunérés, avec un espace de bar-restauration. DéDaIE proposait aussi un espace libre et des ateliers pour les artistes dans les étages supérieurs. Dès l'ouverture, l'expérience fut un grand succès, la billetterie a été prise d'assaut. DéDaIE a accueilli près de **100 000 visiteurs sur trois ans** (à raison d'une jauge maximum de 25 personnes par visite) pour un budget d'environ 100 000 euros par an.

L'expérience s'est terminée comme prévu le 31 décembre 2021. Un ouvrage du même nom écrit par Violaine Pondard & Nicolas Gzeley, aux éditions Land'Artic, et un film documentaire *Où va le blanc quand la neige fond ?* réalisé par Guillaume Kozackiewiz, produit par *A perte de vue*, retracent l'aventure.

> L'association L'Art prend la Rue travaille actuellement sur un nouveau projet d'art urbain avec la Ville, en discussion avec l'ABF, sur un grand boulevard de Vannes.

> En **2022, l'association Highlights a créé le MUR de Vannes**, sur la façade de la capitainerie. Ce projet est financé par la ville. Le MUR invite des artistes à renouveler l'œuvre tous les trois mois.

²⁰ street-art-avenue.com

3.3.6 LORIENT

Lorient et son agglomération ont accueilli quelques acteurs importants de l'art urbain en Bretagne jusqu'au milieu des années 2000, avec **quelques commandes passées directement à des artistes locaux**.

Il faut attendre 2009 pour voir un événement plus conséquent se mettre en place. L'association Mala Semilla organisait « **Unies sont nos cultures** ». Un festival mêlant musiques actuelles et jam graffiti, qui investit les **friches industrielles** du port de commerce. Cette initiative a pris fin en 2016, suite à un décret interdisant les rassemblements de plus de 150 personnes à proximité d'un dépôt pétrolier pour cause de risque technologique.

En 2020, le promoteur Seemo propose au collectif artistique **Diaspora Crew** d'investir un bâtiment industriel pendant un mois. Cette exposition nommée Wood street remporte un succès populaire et génère des envies au niveau de la municipalité.

L'élue à la culture de l'époque, Aurélie Martorell, très favorable au développement de ce type de proposition, souhaite alors travailler autour de la question de l'art urbain et sollicite les artistes **KAZ** et **EZRA**.

Plusieurs projets sont engagés mais posent des difficultés. Les questions des autorisations et de la propriété des murs n'ayant pas été anticipées, ces projets resteront pour la plupart dans les cartons. Afin de diversifier les propositions artistiques, limitées à quelques artistes locaux, les services se rendent à DéDaE - Vannes et à

l'atelier d'Estienne à Pont-Scorff pour découvrir d'autres horizons de l'art urbain. La **collectivité souhaite penser** un projet street-art plus global pour la ville, avec une réflexion sur les emplacements et une ouverture vers des esthétiques différentes.

La Direction de la Culture a rencontré **l'équipe de Quai 36** (opérateur culturel parisien) avec l'intention de lui confier a minima une étude pour sortir du cadre local, d'avoir des témoins extérieurs et une expertise, une vision stratégique et ambitieuse qui sort de la commande anecdotique. Suite au changement de municipalité, la démarche n'a pour l'instant pas abouti.

Un projet a été proposé et voté au **budget participatif 2022**, mais sur un bâtiment privé, refusé par l'un des copropriétaires. Le projet devrait aboutir à un appel à projet sur un autre quartier.

3.3.7 MORLAIX

Depuis 2019, Morlaix structure son action vis-à-vis de l'art urbain à travers le festival MX Arts Tour, à l'initiative de l'artiste ZAG, et de son association **Takad Grafan**. La structure parisienne "les ateliers du graff", a été associée un temps à ce projet. Auparavant, des actions plus disparates prenaient place, notamment en lien avec la MJC.

L'agglomération soutient financièrement le projet, demandant une **participation aux communes** qui accueillent les œuvres : environ 4 000 euros par œuvre et un soutien technique. Elle affiche aussi une volonté de créer une véritable proximité entre l'artiste et le public, en demandant l'installation de bancs face aux œuvres dès la phase de réalisation.

Le commissariat et la coordination sont confiés à ZAG, qui repère les murs en concertation avec l'ABF. Deux réunions sont organisées pour cadrer les interventions, emplacements, thématiques, qui doivent s'accorder avec l'environnement (couleurs, formes, dimensions) et constituer un tout harmonieux. **L'ABF a fixé à 3 ans la durée de vie d'une œuvre**. Il ne s'agit cependant pas de commandes, les artistes conservent une liberté de création au sein de ce cadre.

La Maison du Tourisme propose des visites guidées des œuvres dans la ville, un "parcours à ciel ouvert". Julien Kerguillec souligne que

ces parcours permettent de faire découvrir des lieux patrimoniaux (école bombardée, viaduc....) que le public n'aurait pas remarqué sans cela. Un livret du parcours a été créé ainsi qu'une application réalisée par Takad Grafan, le "MX art connect".

Le MX Arts Tour a pris d'abord place uniquement dans la ville de Morlaix. **Depuis 2021, le festival se déploie sur les communes rurales de l'agglomération**. Selon Julien Kerguillec, adjoint à la Culture à Morlaix Communauté, ce changement d'échelle a modifié la posture des artistes et leur manière de faire, plus proche de la nature, du patrimoine ancien et interpellant directement les habitants.

3.4 L'ART EN MILIEU RURAL

3.4.1 GRAND-CHAMP

Dans cette commune rurale du Morbihan qui compte un peu plus de 5 000 habitants, des artistes ont souhaité occuper un bâtiment voué à disparaître en centre-ville, le faisant vivre par des propositions artistiques, des ateliers pour différents publics et l'hébergement d'un label de musique. **La Villa Gregam est ainsi née en 2017**, considérée par ses créateurs comme **“un Tiers lieux à dimension culturelle qui a pour objectif de créer du lien social par la culture”**.

Le choix de la municipalité a été de porter ce projet en régie directe, et d'en faire un “centre culturel éphémère” public. La gestion a été confiée à un premier chargé de mission, qui a initié le projet avec un collectif d'artistes locaux pluridisciplinaires d'art urbain. Puis Thi-Thai Nguyen, a pris le relais dans le développement du projet. Elle est salariée de la commune et responsable du lieu à plein temps depuis 2019. Financé au départ par le fond d'investissement LEADER (programme de la FEADER), le projet a été développé par les fonds de la commune avec la mise à disposition d'un poste de chargé de mission et un budget de fonctionnement. Elle est aussi soutenue par la Région Bretagne, le Département du Morbihan, et la DRAC Bretagne.

Ce lieu a accueilli de nombreuses expositions d'art urbain et produit quelques œuvres sur l'espace public de la commune, il accueille des formes de résidences d'artistes variées (à l'année ou ponctuelles) avec une mise à disposition d'espaces de travail, de studios et d'hébergement. **La Villa Gregam porte un projet politique et culturel**. En plus du temps de réalisation, les artistes sont **sollicités sur le volet médiation : lien avec les habitants, accueil scolaires, publics en situation de handicap** ou une action ouverte à tous, ce qui a eu un impact sur la sélection de la programmation artistique. Si la démolition du bâtiment est prévue courant 2023, la commune souhaite poursuivre la dynamique. Sans autre lieu possible à ce jour, une réflexion est en cours pour poursuivre ce projet «hors les murs».

3.4.2 AUTRES INITIATIVES EN MILIEU RURAL

Entre Carhaix (Finistère) et Rostrenen commune située dans les Côtes d'Armor, à la frontière du Finistère et du Morbihan, à une heure de toutes les grandes villes, l'association **la Fourmi.e** développe des actions et résidences depuis une dizaine d'années: notamment avec le festival de street-art écologique « In Cité », et les actions “champ d'expression” se déployant dans des fermes .

En 2021, les initiateurs de **Street Art Sans Frontières** ont racheté les Ateliers Branthome à Rostrenen, un ancien atelier de menuiserie. Ils souhaitent en faire un centre d'art contemporain faisant la part belle à l'art urbain en Centre Bretagne qui ne dispose pas de lieu de diffusion ou de médiation dédié, avec l'intention de fédérer les initiatives locales, notamment celles de la fourmi.e. Ils souhaitent accueillir des artistes en résidence, dont la démarche est de faire du lien avec le territoire, et de favoriser la connaissance de l'art contemporain.

Cela rejoint les conditions d'accueil de résidences artistiques liées à la médiation culturelle, posées par La **Villa Gregam**; soulevant l'identification par les acteurs de la diffusion de l'art urbain, du besoin de lien social et culturel dans les campagnes.

On peut citer d'autres expériences dans en Bretagne qui expriment le souhait de s'engager en milieu rural à travers cette forme d'art public. Citons par exemple le **Enez Fest** à Quimperlé, le festival **Pav'art** à Saint-Aubin du Pavail, la jam **Eclipse** à Lanerneau.

4. Conclusion

En guise de conclusion, nous avons réalisé une synthèse des différents constats posés dans cette étude, ainsi qu'une formalisation des leviers, préconisations qui pourraient servir l'art urbain, et l'action des pouvoirs publics en leur faveur.

4.1 SYNTHÈSE DES CONSTATS

POPULARITÉ

Forces :

- › Rend l'art accessible à de nouveaux publics.
- › Des projets fédérateurs.
- › Participe à la modernisation de l'image des musées.
- › Relation directe du public aux œuvres.
- › Expression populaire et désir de liberté.
- › Artistes autodidactes ou formés par leurs pairs.
- › Appropriation de l'espace public par l'art.
- › De nombreuses propositions sont soumises aux budgets participatifs.

Points de Vigilance :

- › S'impose à tou.te.s. (peut heurter les sensibilités).
- › Parfois une forme d'amateurisme et un manque d'exigence artistique.
- › Crainte d'un effet de mode.
- › Risque d'une standardisation des propositions (têtes d'affiches internationales).
- › Participe à une forme de cosmétique urbaine.

ÉCONOMIE DES ARTISTES

Forces :

- › Des revenus supérieurs à la moyenne des artistes plasticien.ne.s en Bretagne (sources a.c.b).
- › La majorité des artistes vit uniquement de sa pratique artistique (66,4 %).
- › Les deux tiers des artistes possèdent un atelier.

Points de Vigilance :

- › Des revenus faibles, seuls 31,6% gagnent des revenus supérieurs à 20 000€.
- › Manque de connaissance des dispositifs de soutien des collectivités et de l'Etat.

ÉCONOMIE DES STRUCTURES

Forces :

- › Un modèle d'auto financement axé sur les prestations artistiques pour une grande partie des structures.
- › Des bénévoles engagés et motivés.
- › Des financements liés à l'action culturelle.

Points de Vigilance :

- › Peu de subventions de fonctionnement (une prépondérance de financement au projet).
- › Peu de ressources de billetterie, des événements souvent gratuits et dans l'espace public.
- › Très peu de structures ont des salariés.
- › Un bénévolat qui a des limites (éthique et physique).

ACTION CULTURELLE

Forces :

- › Un art qui se pratique souvent avec un rapport direct avec le public.
- › Des structures très sollicitées pour réaliser des actions culturelles.

Points de Vigilance :

- › Des artistes qui ont besoin d'être accompagnés pour mener à bien les actions culturelles.
- › Des actions culturelles très chronophages et lourdes à mettre en place pour les structures.

(RE)CONNAISSANCE DE L'ART URBAIN

Forces :

- › Des associations qui détiennent et développent une réelle expertise artistique dans leur domaine.
- › Une pratique de plus en plus étudiée.
- › Multiplication des études en lien avec l'art urbain.

Points de Vigilance :

- › Des archives qui risquent de disparaître.
- › Une histoire de l'art urbain qui tarde à s'écrire, ce qui ne favorise pas son enseignement.
- › Méconnaissance des artistes de l'art urbain dans le milieu de l'art contemporain.

URBANISME TRANSITOIRE

Forces :

- › Capacité des artistes d'art urbain à investir des lieux singuliers et vastes (espaces vacants ou en friche).
- › Des acteurs publics qui se tournent vers les acteurs de l'art urbain pour occuper les lieux vacants (public important, capacité à investir de grands espaces, pas besoin de gardiennage).
- › Fort succès des événements en lien avec l'urbanisme temporaire (DéDalE, Spote).

Points de Vigilance :

- › Une absence de réel financement des structures qui investissent les lieux vacants sous prétexte d'une mise à disposition gracieuse d'espace.
- › Des expérimentations qui par essence ne sont pas pérennes

ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

Forces :

- › Un intérêt croissant des collectivités qui perçoivent des retombées positives en termes d'image et d'attractivité.
- › Popularité de parcours en lien avec les œuvres d'art urbain.

Points de Vigilance :

- › Une politique de commande publique qui standardise les propositions.
- › Des offices du tourisme qui tirent un bénéfice du travail des artistes sans participer à leur économie.

PATRIMONIALISATION & ARBITRAGES

Forces :

- › Des festivals qui apprennent à travailler avec les collectivités et les ABF.
- › Prise en compte et une meilleure connaissance de l'art urbain par certains ABF.
- › Mise à disposition d'espaces pour canaliser les interventions (murs autorisés).
- › Un art qui intègre sa dimension éphémère.

Points de Vigilance :

- › Cohabitation parfois problématique avec un patrimoine ancien.
- › Superposition au geste architectural pas toujours prise en compte.
- › Les collectivités engagent leurs responsabilités quant aux œuvres visibles dans l'espace public, risque de censure ou dominance d'œuvres consensuelles.
- › Gestion arbitraire des œuvres illégales : entre patrimonialisation et effacement.
- › Caractère éphémère des œuvres d'art urbain.

COMMANDES PUBLIQUES

Forces :

- › Permet aux collectivités de s'emparer du muralisme.
- › Développement des commandes à destination des artistes de l'art urbain.
- › Des artistes parfois associés au jury.

Points de Vigilance :

- › Des appels d'offres souvent orientés sur des problématiques de propreté ou de décoration.
- › Des appels d'offres complexes et rarement adaptés à des peintures murales (1%).
- › Une vision utilitaire de l'art urbain qui bloque la création et limite les réponses.
- › Des réponses qui exigent fréquemment des productions d'esquisses non rémunérées.
- › Pas d'artistes urbains recensés dans les commandes de 1% artistique.

DIFFUSION DE L'ART URBAIN

Forces :

- › Des modes de diffusions très divers : expositions in situ, festivals, biennales, ...
- › Développement des lieux spécifiques à la réalisation d'œuvres murales : les MURs.
- › Une mobilité importante des artistes à l'étranger.
- › Un périmètre de travail sur tout le territoire national.
- › Le succès et la qualité des expositions d'art urbain favorisent sa diffusion au sein des institutions culturelles.

Points de Vigilance :

- › Un manque de lieux de diffusion permanents pour les artistes d'art urbain.
- › Des artistes bretons reconnus à l'international parfois sans être reconnus sur leur propre territoire.
- › L'art urbain est très peu représenté dans les hauts lieux d'art contemporain.
- › Un manque de galeries de vente en Bretagne.
- › Une minorité d'artistes est représentée par des galeries (22,7%).

ACCOMPAGNEMENT & FORMATION

Forces :

- › Des structures compétentes parfois sollicitées par les artistes pour jouer un rôle d'intermédiaire et d'accompagnement artistique.
- › Émergence d'intermédiaires faisant l'interface entre les artistes et les commanditaires (producteurs).

Points de Vigilance :

- › Une minorité de jeunes artistes professionnels.
- › Méconnaissance du cadre juridique et administratif lié au statut d'artiste-auteur.e.
- › Demande de formation et d'accompagnement pour les appels d'offres, ou les EAC.
- › Une méconnaissance des droits à la formation (AFDAS).
- › Les artistes s'identifient peu à la filière des arts visuels (à laquelle ils sont rattachés).

DIVERSITÉ

Forces :

- › Une attention croissante à la représentation des femmes dans les programmations, jurys, appels d'offres.

Points de Vigilance :

- › Une minorité de femmes artistes (12%).

4.2 Leviers / préconisations

Nous proposons une liste de leviers qui répondent aux différentes problématiques synthétisées ci-avant. Ces leviers et préconisations sont des pistes qu'il serait intéressantes de partager avec différents acteurs de l'art urbain, et collectivités, à l'occasion de table-ronde.

• SOUTENIR LES STRUCTURE DE DIFFUSION ET DE PRODUCTION

1. Soutenir davantage les festivals, expositions, événements structurants en Bretagne, qui participent à l'économie des artistes.
2. Permettre aux associations de pérenniser les emplois à travers un soutien structurel.
3. Agir en faveur du développement de lieux de diffusion plus permanents de l'art urbain (galeries associatives ou privées, centres d'arts, ...) qui offrent la possibilité aux artistes de vendre leur travail.
4. Considérer et rémunérer le travail des structures et artistes qui interviennent pour occuper / valoriser les espaces vacants (budgets communication ou urbanisme des collectivités).

• FAVORISER L'INTERCONNAISSANCE

5. Permettre une meilleure connaissance de ce champ grâce à des temps d'échanges / d'interconnaissances / tables rondes / conférences (artistes, chercheurs, architectes des bâtiments de France, urbanistes, professionnels de la culture, commissaires d'expositions), Sensibiliser les différents services concernés par l'effacement (propreté, culture,...).
6. Accompagner les collectivités pour soutenir et initier des projets autour de l'art urbain.
7. Former les acteurs des institutions publiques qui travaillent dans le champ de la culture à l'art urbain.
8. Développer des enseignements sur l'histoire de l'art urbain dans les filières artistiques (du supérieur).
9. Soutenir l'archivage des œuvres d'art urbain et les récits historiques (comme Arcanes) pour laisser trace, partager cette culture, écrire une histoire de l'art urbain, développer la critique d'art et encourager la recherche.

• FAVORISER LES COMMANDES PUBLIQUES

10. Accorder une place à l'art urbain dans les hauts lieux de l'art contemporain en mettant en valeur les artistes majeurs (politique d'achat d'œuvres/expositions).
11. Adapter ou expérimenter des commandes de 1% vers ces disciplines - s'appuyer sur l'expertise des acteurs pour la construction des appels et des jurys pour les appels d'offres.
12. Créer une charte des bonnes pratiques pour les commandes publiques (ne pas exiger d'esquisses préalables sans rémunération).
13. Favoriser le décloisonnement des services pour développer une politique transversale pour l'art urbain (nombreux services concernés) - Participation des offices de tourisme, des services de communication, d'urbanismes, d'aménagement et d'entretien des espaces publics, au financement de l'art public.

• SOUTENIR LES ARTISTES RÉGIONAUX

14. Permettre une meilleure identification des artistes d'art urbain au secteur de l'art visuel.
15. Accompagner les artistes sur la recherche, la production et la diffusion de leurs œuvres.
16. Reconnaître les artistes régionaux et les soutenir à l'international.

• PARTICIPER À LA FORMATION DES ARTISTES

17. Mettre en avant les dispositifs d'accompagnement, d'information et de formation existants : via a.c.b ou la Fédération des Arts Urbains : associations relais, newsletters internes au milieu,...
18. Proposer aux artistes des formations adaptées aux spécificités de leurs domaines.

• MIXITÉ

19. Renforcer les actions en faveur de la professionnalisation des femmes artistes, ex : plus grande médiatisation / représentation des femmes artistes urbaines (expositions, documentaires,...).

Annexes

Bibliographie

Etudes

- > Etude nationale sur l'art urbain, Le M.U.R (Modulable, Urbain Réactif), 2019
- > Étude sur l'activité des artistes plasticien.ne.s en Bretagne, a.c.b. 2019
- > Concertation régionale du secteur des arts plastiques et visuels en Bretagne, a.c.b. 2019-2021
- > L'auteur et l'acte de création, Bruno Racine, 2020
- > La place des femmes dans l'art contemporain et le spectacle vivant en Bretagne, HF Bretagne, 2021
- > Pratiques artistiques urbaines et création-recherche : récits d'expériences, dialogues et enjeux. Thèse de Doctorat en Arts, Arts Visuels de Mathieu Tremblin. Université de Strasbourg, 2021
- > Spraymium magazine, Nicolas Gzeley, 2021
- > Énoncé d'une étude nationale sur les festivals d'arts urbains, Jeane Vinot, 2022

Ouvrages généraux

- > Taking the Train: How Graffiti Art Became an Urban Crisis in New York City, Joe Austin, Columbia University Press, 2001
- > Une histoire du rap en France, Karim Hammou, La Découverte, 2012
- > The Rise of Legal Graffiti Writing in New York and Beyond? Ronald Kramer, Palgrave Macmillan Singapore, 2016
- > L'art urbain, du graffiti au street art, Stéphanie Lemoine, Edition découverte Gallimard 2012
- > L'art urbain, Sophie Pujas, Nicolas Gzeley, Stéphanie Lemoine, Que Sais-je, 2019
- > Gouverner les graffitis, Julie Vaslin, Presses universitaires de Grenoble, UGA Éditions, coll. « Politiques culturelles », 2021

Ouvrages bretons

- > Les Murs de l'Atlantique : road trip - graffiti de l'Ouest, Pick Up production, 2006
- > West Book, U-Know, 2007
- > Crimes of minds, Sugar Rush, 2013
- > Dédale rive gauche, Nicolas Gzeley et Violaine Pondard, Edition Land'artic, 2022
- > Street Art, art urbain en Bretagne, Violaine Pondard, Édition Ouest-France, 2022

Arcanes, Centre national des Archives Numériques de l'Art Urbain

Les archives de l'art urbain sont protéiformes. Elles relèvent à la fois des domaines anthropologique, documentaire et artistique. Il s'agit de photographies, de vidéos, d'ephemera, de publications, de carnets de croquis, de portfolios, d'œuvres, d'outils mais également de tous types d'objets liés à cette culture.

Au-delà du témoignage des différentes pratiques que recouvre l'art urbain, ces documents constituent le socle d'une recherche universitaire nécessaire pour perpétuer et transmettre l'histoire de ce mouvement.

Dès lors, la patrimonialisation de ces archives est cruciale. Elle l'est d'autant plus que ces documents sont fragiles car conservés par des individualités dans des conditions de conservation précaires, hors de toutes normes muséales.

Né à l'initiative de la Fédération de l'Art Urbain, le centre Arcanes, Centre national des Archives numériques de l'Art Urbain, est constitué de spécialistes de l'art urbain, épaulés par des professionnels de la culture et de l'archivage.

En juin 2022, Arcanes s'est officiellement structuré sous la forme d'un fonds de dotation. Après la réalisation de la capsule de démonstration portée par la Fédération de l'Art Urbain, cette deuxième étape permet de passer dans une phase opérationnelle d'expositions et de production d'archives pour laquelle la Fédération reste partenaire.

Le but de ce centre est de constituer un ensemble de fonds d'archives dématérialisées pour en assurer la mémoire et favoriser l'étude par le biais de descriptions et d'analyses précises.

Des expositions sont régulièrement organisées pour présenter Arcanes et les fonds d'archives, comme par exemple à la Fab. d'Agnès b. à l'automne 2021, lors de l'exposition Mister Freeze à Toulouse, au printemps 2022 et à Amiens et Paris fin 2022.

L'art urbain en Bretagne - questionnaire artiste

Sous quel nom exercez-vous votre pratique artistique? (si vous souhaitez rester anonyme, merci de ne pas préciser)

Êtes-vous

- Une femme
- Un homme
- Non binaire
- Autre

Quelle est votre année de naissance ?

Dans quelle commune résidez-vous ?

Vous considérez-vous comme artiste ?

- Oui
- Artiste en devenir
- Non

Si non, qu'est-ce qui vous empêche de vous définir comme artiste ?

FORMATION

- Quel est votre niveau d'études ?
- CAP/BEP
- Niveau BAC
- Niveau BAC+3
- Niveau BAC+5 et plus
- Pas d'études

Avez-vous suivi une formation artistique ?

- Oui, architecture
- Oui, arts appliqués et design
- Oui, art décoratif
- Non, autodidacte
- Autres

PRATIQUES ARTISTIQUES

Comment nommez-vous vos pratiques artistiques ? (plusieurs réponses possibles)

- Art urbain
- Graffiti
- Post-graffiti
- Street art
- Muralisme contemporain
- Art contemporain
- Autre*

Depuis combien de temps menez-vous cette pratique artistique ?

- Moins de 5 ans
- Entre 5 et 10 ans
- Entre 10 et 20 ans
- Plus de 20 ans

Avez-vous débuté par la pratique de Graffiti Writing (lettrage) ?

- Oui
- Non

Avez-vous un atelier ?

- Oui
- Non

Si oui, pouvez-vous nous préciser la commune ?

Avez-vous une autre pratique artistique rémunératrice ? Si oui, laquelle ?

ÉCONOMIE DE L'ARTISTE

Avez-vous une autre activité professionnelle ?

- Oui
- Non

Si oui, pouvez-vous préciser ? (CSP)

- Agriculteurs
- Artisans, commerçants et chefs d'entreprise
- Cadres
- Professions intermédiaires
- Employés
- Ouvriers
- Autres ..

Quelle est la proportion de vos revenus globaux liés à votre pratique artistique ces dernières années ?

- Entre 0 et 25%
- Entre 25 et 50%
- Entre 50 et 75%
- Entre 75 et 100%

Comment qualifiez-vous votre équilibre économique ?

- Satisfaisant
- Peu satisfaisant
- Insatisfaisant

Pouvez-vous indiquer la tranche de vos revenus artistiques annuels ? (donnée anonyme)

- de 0€ à 5 000€
- de 5 000€ à 10 000€
- de 10 000€ à 20 000€
- de 20 000€ à 30 000€
- de 30 000€ à 50 000€
- + de 50 000€

COLLABORATION AVEC DES STRUCTURES PRIVÉES

Avez-vous des collaborations avec des structures privées en France ?

- Fondations
- Entreprises
- Galeries
- Musées privés
- Producteurs intermédiaires (privés ou associatifs)
- Autre

Dans le cadre des contrats avec vos partenaires privés, existe-t-il une clause relative au droit d'auteur ?

- Toujours
- Parfois
- Jamais

Quels sont les types de revenus issus de votre travail artistique ?

1. Vente d'œuvres à des privés (carte blanche)
2. Commandes privées (avec cahier des charges)
3. Vente d'œuvres issues du travail d'atelier (toiles, sculptures,...)
4. Performance artistique pour des événements d'entreprises
5. Performance artistique pour des festivals ou des événements associatifs
6. Ateliers et médiations artistiques
7. Commande d'œuvres publiques
8. Projets artistiques financés par des aides publiques

Parmi les productions ci-dessous, veuillez effectuer un classement par ordre d'importance dans votre activité :

1. Vente d'œuvres à des privés (carte blanche)
2. Commandes privées (avec cahier des charges)
3. Vente d'œuvres issues du travail d'atelier (toiles, sculptures,...)
4. Performance artistique pour des événements d'entreprises
5. Performance artistique pour des festivals ou des événements associatifs
6. Ateliers et médiations artistiques
7. Commande d'œuvres publiques
8. Projets artistiques financés par des aides publiques

Avez-vous déjà exposé votre travail en Bretagne ?

- Oui
- Non

Si oui, dans quel(s) lieu(x) ?

- Centre d'art & musée
- Structures culturelles et sociales (MJC, centres sociaux, médiathèque...)
- Galerie privée
- Galerie municipale
- Salons & Foires
- Lieux non commerciaux (friches, squats, tiers-lieux,...)
- Lieux non dédiés aux expositions (café, restau, magasin,...)
- Autre

Êtes-vous soutenu par une galerie privée ?

- Oui
- Non

Si oui :

- En Bretagne
- Sur Paris
- Ailleurs en France
- A l'étranger
- Autres

AIDES PUBLIQUES ET APPELS À PROJET

Répondez-vous à des appels à projet ?

- Jamais
- Rarement
- Souvent

Si oui, votre projet a-t-il déjà été retenu ?

- Oui
- Non

Avez-vous déjà répondu à une commande publique d'œuvres d'art dans l'espace public (1% artistique) ?

- Oui
- Non, c'est trop compliqué
- Non, je ne connais pas ce type de commande
- Non, ça ne correspond pas à ma pratique

Avez-vous déjà participé à une résidence artistique ?

- Oui, en France
- Oui, à l'étranger
- Non
- Je ne connais pas ce type de dispositif

Connaissez-vous le CNAP (Centre National des Arts Plastiques) ?

- Oui
- Non

Avez-vous déjà travaillé avec la DRAC (Direction Régionale des Affaires Culturelles) dans le cadre d'un projet artistique ?

- Non, je ne connais pas la DRAC
- Non, je n'ai pas eu l'occasion
- Non, je ne le souhaite pas
- Oui

Si oui, dans quel cadre avez-vous travaillé avec les services de la DRAC ?

Réponse courte :

Avez-vous déjà travaillé avec les collectivités territoriales en Bretagne dans le cadre d'un projet artistique ?

- Non
- Oui, La Région
- Oui, Le Département
- Oui, Une ou des Communautés de communes / Agglomération (EPCI)
- Oui, Une ou des communes

Si oui, merci de préciser la ou les collectivités territoriales avec lesquelles vous travaillez en majorité

Réponse courte :

Avez-vous déjà bénéficié de dispositifs de soutien aux artistes et à la création ?

- Aide individuelle à la création - municipale
- Aide individuelle à la création - DRAC
- Allocation d'installation d'ateliers et achat de matériel - municipale
- Allocation d'installation d'ateliers et achat de matériel - DRAC
- Mise à dispo gratuite ou à tarif réduit d'atelier
- Achat d'œuvres par une de vos collectivités (FCAC : Fond Communal d'Art Contemporain)
- Je ne connais pas ces dispositifs
- Non

Lorsqu'une commune fait appel à vos productions, diriez-vous qu'elle attend que la prestation :

- Réponde à des enjeux artistiques (soutien des artistes et de l'art public)
- Réponde à des sollicitations d'habillage purement décoratif
- Réponde à des objectifs de communication (thématiques imposées)
- Réponde à un enjeu de propreté publique lié au nettoyage des tags
- Réponde à des problématiques sociales (cohésion, mixité, inclusion,...)
- Réponde à des problématiques culturelles (accessibilité de la culture pour tous, droit culturel)
- Réponde à des enjeux d'attractivité touristique
- Autres

Quelles difficultés rencontrez-vous lors de vos projets dans l'espace public ?

- Aucune
- Manque de liberté artistique
- Manque de soutien des collectivités locales
- Défaut de soutien financier
- Refus des Bâtiments de France ou des services d'urbanisme
- Censure par des élus locaux
- Censure des commanditaires
- Refus de l'esthétique d'un projet par les habitants
- Autres

Souhaitez-vous être aidé par les institutions publiques dans le cadre de votre pratique artistique ?

- Oui, c'est déjà le cas
- Oui, mais je ne connais pas les dispositifs
- Oui, mais ça me semble trop compliqué
- Oui, mais je n'ai pas le temps
- Non, je ne le souhaite pas
- Non, c'est trop compliqué
- Autres

MOBILITÉ

- Êtes-vous amené.e à travailler en France, en dehors de la Bretagne ?
- Jamais
- Essentiellement dans le Grand Ouest
- à Paris / Ile-de-France
- Dans toute la France
- Autres

A quelle fréquence travaillez-vous en France en dehors de la Bretagne ?

- Jamais
- Occasionnellement
- Souvent
- Essentiellement

Avez-vous déjà travaillé à l'étranger ?

- Oui
- Non

A quelle fréquence travaillez-vous à l'étranger ?

- Jamais
- Occasionnellement
- Souvent
- Essentiellement

Si vous travaillez à l'étranger, avec quel organisme (Institut français, ambassade, fondation, musée privé, galerie, entreprise, etc.) ?

Êtes-vous rémunéré dans le cadre de ces collaborations ?

- Oui
- Non
-

COLLABORATIONS ET RÉSEAUX

Travaillez-vous plutôt seul.e ou avec d'autres personnes lors de vos créations ?

- Seul.e
- Avec 1 autre personne
- Avec plusieurs personnes
- Autres

Faites-vous partie d'un collectif d'artistes ?

- Oui
- Non

Si oui, quel est le nom de votre collectif ? (si vous souhaitez rester anonyme, ne répondez pas)

Êtes-vous adhérent à la Fédération des Arts Urbains ?

- Oui
- Non
- Je ne connais pas

Êtes-vous adhérent à la FRAAP (Fédération des Réseaux et Association d'Artistes Plasticiens) ?

- Oui
- Non
- Je ne connais pas

Êtes-vous adhérent à ACB (Art Contemporain en Bretagne) ?

- Oui
- Non
- Je ne connais pas

Êtes-vous adhérent à un syndicat d'artistes ?

- Oui
- Non

PROFESSIONNALISATION

Êtes-vous inscrit à la Maison des Artistes ? (URSSAF Limousin)

- Oui
- Non

Si vous n'êtes pas inscrit à la Maison des Artistes, pourquoi ?

Êtes-vous inscrit à une société de gestion de droits : ADAGP (Auteurs des Arts Graphique et Plastique) ou la SAIF (Société des Auteurs des Arts visuels et de l'image fixe)?

- ADAGP
- SAIF
- Autre organisme
- Non, ça ne me concerne pas
- Non, je ne connais pas

Pour bénéficier d'aides publiques ou pour répondre à des appels à projets, aimeriez-vous participer à une formation ?

- Oui
- Non

Si oui, quel type de formation ?

- Complément de formation artistique (sérigraphie, sculpture,...)
- Formation sur les droits d'auteur
- Formation sur les règles de sécurité liées aux arts urbains
- Formation sur le montage de projets
- Autres

Quels sont les atouts de la Bretagne pour le développement de votre activité artistique ?

Quels sont les manques de la Bretagne pour le développement de votre activité artistique?

- Manque de galeries privées
- Manque de centres d'art ouverts à la pratique des arts urbains
- Manque de mise en réseau des artistes
- Manque de soutien des institutions
- Manque de reconnaissance de la pratique
- Manque d'opportunités professionnelles
- Autres

ARCHIVAGE

Conservez-vous des archives de votre travail ?

- J'archive mon travail personnellement mais ne le partage pas
- Je n'archive pas mon travail
- J'archive et partage mon travail sur mon site internet
- J'archive et partage mon travail sur les réseaux sociaux (Instagram, facebook,...)
- J'archive et partage mon travail via des catalogues d'exposition
- J'archive et partage mon travail dans une monographie
- J'archive et partage mon travail dans des Magazines
- Autres

Souhaitez-vous développer votre archivage ?

- Oui
- Non

Conservez-vous des traces matérielles de vos projets artistiques (œuvres, objets, catalogues, livres d'or, etc.) ?

- Oui
- Non

CONTACT

TEENAGE KICKS
24 Avenue Jules Maniez
35000 Rennes

contact@teenagekicks.org
07 63 32 21 09
teenagekicks.org

TEENAGE KICKS